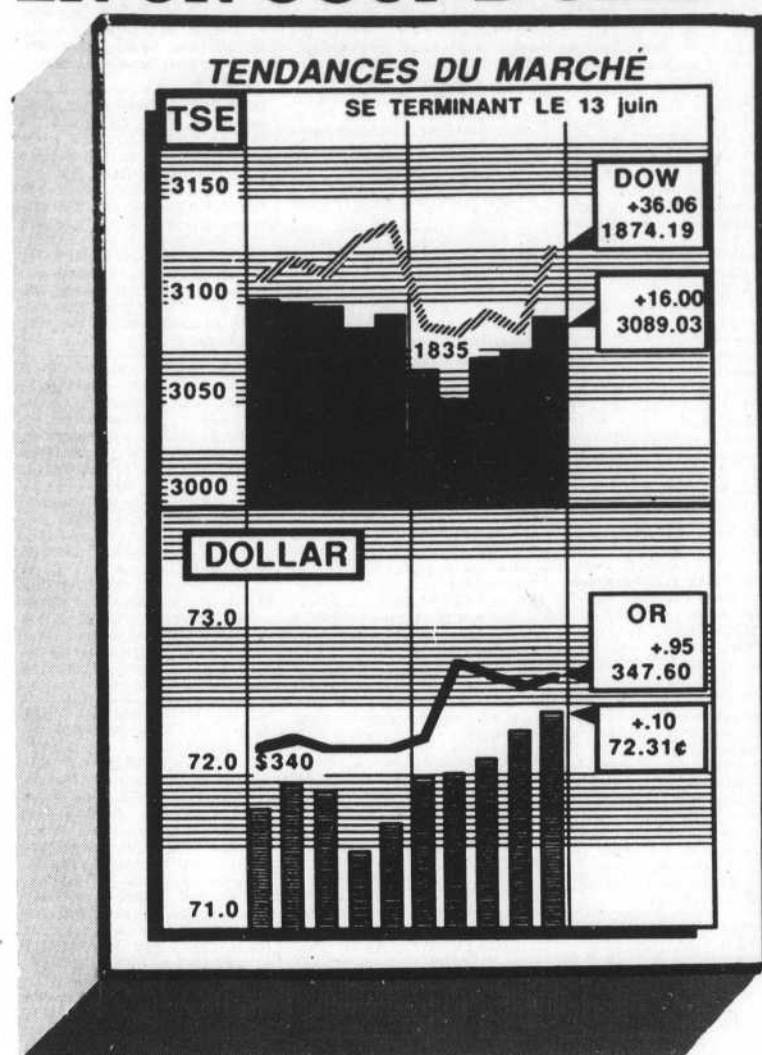


EN UN COUP D'OEIL



LES AFFAIRES...EN QUELQUES LIGNES

PAUL DURIVAGE

■ L'émission de Cambior va bon train

L'enthousiasme est grand autant en Europe qu'au Canada pour les actions de Cambior, a soutenu hier le ministre à la privatisation Pierre Fortier.

Répondant à l'Assemblée nationale à une question du député de LaSalle, Damien Hétu, M. Fortier a qualifié « d'incident » la publicité pour la vente des actions de Cambior, en contravention avec les règlements de la Commission des valeurs mobilières du Québec. « La publicité a été arrêtée et l'incident est clos », a-t-il affirmé.

La Société québécoise d'exploration minière (Soquem), une société d'État, a mis en vente pour \$ 150 millions d'actions de sa filiale aurifère Cambior. Les titres sont offerts au Québec dans le cadre du Régime d'épargne-actions, aux investisseurs institutionnels de par le Canada, ainsi qu'en Europe par l'entremise de courtiers à Londres, Paris, Francfort et Genève.

■ Cogeco complète son financement

Le second appel public à l'épargne de l'entreprise de télédiffusion Groupe Cogeco est à toutes fins pratiques terminé. Le prospectus final autorisant l'émission a été déposé hier à la Commission des valeurs mobilières du Québec.

Un million d'actions subalternes assorties d'un droit de vote seront émises à neuf dollars pièce. L'émission en cours n'est plus admissible qu'à une déduction de 75 %, plutôt que de 100 % l'an dernier, dans le cadre du Régime d'épargne-actions du Québec.

■ Tembec dépose son prospectus final

Le fabricant de pâte Tembec Inc. complète son troisième appel public à l'épargne en trois ans. La compagnie rachetée de la CIP par ses employés en 1972 a déposé hier un prospectus final à cet effet auprès des différentes Commissions de valeurs mobilières canadiennes.

L'émission porte sur 2,1 millions d'actions de catégorie A comportant un plein droit de vote. Le prix d'émission a été établi à \$ 4.

■ La Laurentienne livre ses actions

La Corporation du Groupe La Laurentienne a émis et livré hier de nouvelles actions subalternes de catégorie B pour un montant de \$ 60,2 millions à la suite de son dernier appel public à l'épargne. Ces actions additionnelles ont été inscrites aux cotes des Bourses de Montréal et Toronto ce même jour.

■ Le Groupe SNC se rétracte

Le groupe SNC a rectifié hier une information transmise par ses services lors de son inscription en Bourse.

Des prévisions de revenus bruts de \$ 412,8 millions et de bénéfices nets de \$ 13,18 millions ou \$ 1,16 l'action avaient alors été publiées pour l'exercice en cours. Les chiffres corrigés sont de \$ 347,9 millions pour le revenu brut et de \$ 8,19 millions ou 84 cents par action, au chapitre du bénéfice net, tel que rapporté d'ailleurs au prospectus d'émission.

L'Institut de l'amiante de Montréal contestera la décision de l'OSHA

Le gouvernement US impose des normes sur l'amiante trop coûteuses à respecter

MIVILLE TREMBLAY

MONTREAL (PC) — L'Institut de l'amiante de Montréal contestera devant les tribunaux des États-Unis la décision de l'Occupational Safety and Health Administration (OSHA), une agence du gouvernement américain, de réduire de 2.0 à 0.2 le nombre maximal de fibres d'amiante par centimètre cube qui sera permis dans l'environnement de travail.

La décision de réduire de dix fois le niveau maximal d'amiante dans l'air prendra effet à la fin de juillet et devrait coûter \$ 460 millions US par année à implanter, dont \$ 352 millions US pour l'industrie de la construction et \$ 108 millions US pour les autres secteurs, soutient l'OSHA.

Le président de l'Institut, M. Gary Nash, a déclaré hier à la Presse Canadienne ne pas comprendre la politique du gouvernement américain à travers les déclarations contradictoires de ses porte-parole. Il a rappelé qu'en août dernier, les départements d'État et du Commerce ont envoyé une note de protestation au gouvernement suédois, pour dénoncer son projet d'interdire l'importation de bandes de frein contenant de l'amiante, affirmant qu'elles ne posaient « aucun risque pour la santé » lorsqu'elles étaient utilisées comme prévu.

En janvier 1986, l'Environment Protection Agency (EPA) publiait un projet de règlement visant à interdire l'importation aux États-Unis de produits contenant de l'amiante, en prétendant qu'il n'y avait « aucun niveau sécuritaire ».



Le Canada fournit plus de 90 % de l'amiante utilisé aux États-Unis.

Jeudi, OSHA est revenue à la charge en imposant un nouveau règlement qui établit à 0.2 fibre par cm cube la quantité maximale d'amiante qui peut être tolérée de façon sécuritaire dans l'environnement de travail.

Selon M. Nash, cette dernière politique n'est pas plus acceptable que celle de l'EPA, car elle s'éloigne fortement de la norme de 1.0 fibre par cm cube qu'on recommande une commission royale ontarienne et la Communauté économique européenne.

Il a qualifié de « sans bon sens »

l'affirmation de l'OSHA, qui prétend que la norme de 2.0 fibres entraîne 50 cas de cancer par 1,000 personnes exposées, alors que la norme de 0.2 réduirait ce nombre à 5 cancers par 1,000 personnes. Selon M. Nash, les études réalisées par la communauté scientifique internationale ont démontré qu'à 2.0 fibres, les cas de cancer étaient quasi inexistantes et que c'était là la raison qui expliquait le choix de la norme de 2 fibres, qui est actuellement en vigueur au Canada.

Le porte-parole de l'industrie affirme que la norme de 0.2 est tout à fait impraticable, car selon la com-

mission ontarienne, même avec la norme de 0.5, il y a beaucoup d'erreurs dans les mesures que prennent les appareils disponibles.

M. Nash se demande si le gouvernement américain n'est pas plus préoccupé par des questions commerciales que de santé, puisqu'il n'est pas prêt à imposer les mêmes normes à sa propre industrie minière. En effet, soutient M. Nash, on retrouve des fibres d'amiante en quantité significative dans presque toutes les mines des États-Unis, même si aucune n'est exploitée pour ce minéral.

Il explique que l'industrie canadienne, avec la collaboration des syndicats, travaillait activement à réduire les obstacles techniques qui empêchent encore de baisser de 2.0 à 1.0 le niveau des fibres retrouvées dans l'air des mines d'amiante.

Par ailleurs, un sous-comité de la Chambre des représentants du Congrès mène présentement une enquête afin de vérifier les allégations voulant que l'Office of Management and Budget (OMB), l'équivalent du Conseil du Trésor au Canada, ait tenté d'influer sur la position de l'EPA afin que cette dernière ne nuise pas aux relations canado-américaines.

M. Robert Bedell, directeur-adjoint de l'OMB, a été cité dans un Téléx, envoyé à Ottawa par l'Ambassade du Canada à Washington, à l'effet que le bannissement de l'amiante deviendrait caduc après l'imposition de nouvelles normes par l'OSHA.

Le Canada produit 90 % des 240,000 tonnes d'amiante par année que continuent d'importer les États-Unis.

Les assurés font face à des hausses de tarifs

Les assureurs-automobiles accusent pour 1985 des pertes de \$ 140 millions

PAUL DURIVAGE

Les assureurs-automobiles ont connu une détérioration importante de leur rentabilité au Québec en 1985 impliquant une augmentation générale des tarifs pour les assurés.

C'est ce que révèle le rapport annuel de l'inspecteur général des institutions financières sur la tarification en assurance automobile au Québec en 1985, déposé hier à l'Assemblée nationale par le ministre des finances, M. Gérard D. Lévesque.

Selon la compilation officielle, les assureurs ont subi des pertes d'exploitation d'environ \$ 140 millions sur leurs opérations en assurance automobile au Québec. Ceci représente autant que 14 % du montant total des primes acquises au cours de cette période.

Ces résultats contrastent nettement avec la situation observée au cours des trois années précédentes alors que les assureurs dans l'ensemble rentables réconciliaient aisément les primes perçues et les déboursés en règlements de sinistres.

Les revenus de placements ont cependant permis aux assureurs d'absorber ces pertes d'exploitation et d'afficher somme toute des bénéfices. Ces revenus additionnels proviennent des primes d'abord, mais surtout des avoirs ou surplus accumulés par les assureurs au cours des années de prospérité.

L'inspecteur général, Me Jean-Marie Bouchard, a directement as-



L'inspecteur général des institutions financières attribue la détérioration de la rentabilité des assureurs à la croissance « substantielle » du coût des sinistres.

socié cette détérioration de la rentabilité des assureurs à la croissance « substantielle » du coût des sinistres, c'est à dire l'achat de pièces et les taux horaires pour la main-d'oeuvre. Pour leur part, les revenus de primes des assureurs sont demeurés en effet relativement stables.

Selon l'inspecteur général, ces résultats expliquent les hausses de tarifs que les assureurs ont commencé à décréter dans la seconde moitié de l'année. Il est toutefois

trop tôt, à son avis, pour prévoir l'impact de ces ajustements sur le niveau des primes et sur la rentabilité des opérations.

« Pour l'instant, le niveau des ces ajustements varie entre les assureurs et ne s'appliquent pas de façon uniforme à tous les assurés. Des assureurs ont même continué de réduire les primes de certains assurés », note Me Bouchard.

Le rapport révèle en effet que les politiques de rabais des assureurs ont continué à gagner en impor-

tance en 1985, même dans le nouveau contexte déficitaire. Ces rabais ont été octroyés principalement selon des critères d'âge, d'occupation et d'expérience de réclamations.

Toujours en matière de classification des risques, le rapport de l'inspecteur général souligne que la réforme des territoires de tarification s'est intensifiée en 1983. Celle-ci a touché particulièrement la grande région de Montréal aujourd'hui scindée en plusieurs nouveaux territoires par beaucoup d'assureurs.

La hausse des primes suivie par la plupart des assureurs pour rétablir un meilleur équilibre entre leurs revenus et leurs déboursés met fin au mouvement général de baisse qui caractérisait le marché de l'assurance automobile au Québec depuis 1982, alors qu'une forte réduction du coût des sinistres dans un contexte récessionnaire avait amené une rentabilité élevée des opérations.

Ce haut niveau de rentabilité avait d'ailleurs permis la poursuite de la tendance à la baisse des primes, jusqu'au début de 1985 malgré le fait que depuis le milieu de 1983, le coût des sinistres ait repris son ascension dans un contexte économique plus favorable.

Le Bureau d'assurance automobile du Canada (BAC), n'avait pas encore pris connaissance du rapport de l'inspecteur général en fin d'après-midi hier et en conséquence, s'est abstenu d'apporter quelque commentaire pour le moment.

Le PORTRAIT du lundi

Jacques Maltais, natif de Hull, a failli devenir un joueur de hockey professionnel mais une blessure en a décidé autrement. Après trois ans d'études en administration à l'Université d'Ottawa, il prend le chemin de la société Canada Packers qui lui a fait parcourir le monde pour remplir différentes missions. M. Maltais occupe depuis plus d'un an le poste de président-directeur général du Groupe des Épiceries unis Métro-Richelieu. L'entreprise s'est depuis engagée d'une manière irrévocable dans de nouvelles avenues de croissance.



Un institut international de formation en gestion de l'aviation civile ouvrira à Montréal en 1987

PIERRE CAYOUILLE

Montréal sera le siège, à compter du printemps 1987, d'un institut international de formation en gestion de l'aviation civile. Le projet prendra son envol grâce aux \$ 1,4 millions injectés par les gouvernements fédéral et provincial. Québec et Ottawa ont versé chacun \$ 700,000 à cette fin.

Le président du Conseil de Trésor, Robert de Cotret, et le ministre des Transports du Québec, Marc-Yvan Côté, ont en conjointement fait l'an-

nonce hier, à Montréal.

L'Institut accueillera des stagiaires en provenance, pour la plupart, de pays en développement. La clientèle sera recrutée à même les administrateurs de compagnies aériennes, les directeurs d'aéroport et divers autres représentants de l'aviation civile.

La ministre des Relations extérieures du Canada, Mme Monique Vézina, a annoncé du même coup un programme de bourses d'études à l'intention des gestionnaires en provenance de ces pays. Par le biais de l'Agence canadienne de développe-

ment international (ACDI), son ministère allouera en tout \$ 11 millions, répartis en quatre ans, sous forme de bourses.

Les stagiaires viendront à Montréal afin de se perfectionner dans les domaines de la gestion des aéroports, du fonctionnement des compagnies aériennes, de l'administration de la sécurité, de la prévention des accidents et des autres services de l'aviation civile. Ils y séjourneront une vingtaine de jours.

L'institut accueillera quelque 400 étudiants par année. On y dispensera une gamme de 25 cours, offerts en

français, en anglais et en espagnol.

Les instigateurs du projet ignorent pour l'instant l'emplacement du futur institut. À ce propos, selon le ministre Vallerand, on fera appel aux quatre universités montréalaises. On sollicitera tant leur expertise que leur espace physique.

Les \$ 1,4 millions octroyés par Québec et Ottawa serviront à la location et à l'aménagement de locaux, à la préparation des programmes d'enseignement et à l'embauche éventuelle de près de 40 personnes.

L'aide gouvernementale aidera

Voir page B-3: Institut

« Dans l'est, Chrysler... c'est nous autres »

Notre seule ambition, c'est d'être les meilleurs!

Contactez un de nos représentants pour les spéciaux de la semaine

Automobiles

FORQUES
inc.

15,949 est, rue Sherbrooke, Montréal
ouvert du lundi au vendredi de 9h à 21h30



642-7411

LE DEVOIR ECONOMIQUE

Le 40e Salon du meuble de Montréal ouvre ses portes

Les manufacturiers québécois du meuble répondent « n'oui » au libre-échange

CLAUDE TURCOTTE

Alors que l'industrie du meuble québécois s'interroge sur son avenir dans la perspective d'un libre-échange canado-américain, le 40e Salon du meuble de Montréal ouvre ses portes demain avec l'intention de projeter une image rafraîchie.

Comme le disait lui-même hier M. Benoît Godard, président de l'Association des fabricants de meubles du Québec, qui organise les Salons du meuble à Montréal et à Toronto, le Salon de cette année réserve deux « surprises »: pour la première fois, il y aura une section internationale comprenant une soixantaine d'exposants provenant d'une quinzaine de pays, dont l'Italie. Secundo, il y aura « un chapiteau du design québécois », c'est-à-dire une tente à l'entrée du Palais des congrès, accessible gratuitement au public, où il pourra voir une vingtaine de collections québécoises. On retrouvera aussi certains des 250 exposants de ce Salon à Place Bonaventure.

Si la présence de manufacturiers étrangers et du design québécois au Salon peut être qualifiée de « surpri-

ses » par M. Godard, c'est que très souvent par le passé on a reproché aux manufacturiers québécois de manquer d'originalité, de créativité et de productivité. Du reste cette impression est encore largement répandue dans plusieurs milieux et peut-être même partagée par les fabricants eux-mêmes, qui demandent une transition « prudente » d'au moins une dizaine d'années vers le libre-échange. Ils répondent en fait par un « n'oui » au libre-échange.

Les deux « surprises » de ce Salon ont cependant été très bien accueillies par le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Daniel Johnson. « L'Association n'a pas peur de se mesurer avec les étrangers; c'est ainsi que j'interprète l'invitation faite à des manufacturiers d'ailleurs. Je vois là un signe de confiance et de vitalité de la part de l'industrie ».

Le ministre, après avoir rappelé que son ministère donne à l'industrie du meuble \$ 60 millions par année en subventions diverses, a aussi mentionné qu'il fallait « renforcer cette industrie, différencier nos produits, miser sur l'innovation technologique et le marketing pour identifier de nouveaux créneaux ». C'est ce que M.

Johnson « entend appuyer ». Il faut, selon lui, « tuer le mythe » et faire en sorte que l'industrie du meuble soit « un secteur dynamique et innovateur ».

M. André Migneault, président du Centre québécois de productivité du meuble et du bois ouvré, a également souscrit à l'objectif visé, en parlant d'« une démarche qui cherche à redonner un deuxième souffle à l'industrie du meuble et à créer véritablement une nouvelle industrie québécoise du meuble capable de rivaliser au plan technique, économique avec les meilleurs producteurs au monde ».

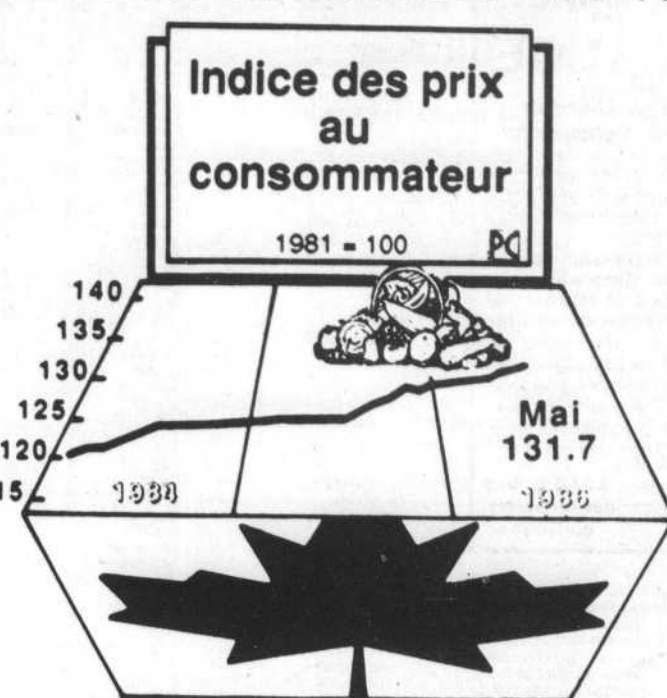
L'industrie québécoise du meuble représente des ventes d'environ \$800 millions par année. Les manufacturiers qui la composent sont toutefois généralement de petite taille, une moyenne de \$2 millions par année. Plus de 70 % ont moins de 20 employés. Le taux de productivité est généralement plus faible que dans l'industrie américaine. Il s'agit d'un secteur d'activité qui n'a pas fait l'objet d'une rationalisation, à quelques exceptions près, de sorte qu'on ne peut pas compter présentement sur des économies d'échelle.

Dans un mémoire qu'elle présentait récemment au gouvernement, l'Association des manufacturiers affirmait que « la plupart des fabricants québécois auraient beaucoup de difficultés à soutenir la concurrence américaine », à cause de la taille des entreprises, de la productivité, de la capacité de production nettement plus forte aux États-Unis et des coûts de transport que devaient absorber les manufacturiers canadiens.

En conclusion, ils recommandent que « les tarifs douaniers entre les États-Unis et le Canada ne soient abaissés que progressivement sur une période minimale de 10 ans au fur et à mesure d'une certaine normalisation entre les coûts de production comparés au Canada et aux États-Unis ».

Sur cette question d'un échéancier, M. Johnson n'a pas voulu prendre d'engagement spécifique. « Il faudrait voir à quelle vitesse la rationalisation se fait depuis deux ou trois ans », a-t-il dit. Or, selon certains experts, la transformation de l'industrie du meuble se fait encore beaucoup trop lentement.

L'inflation atteint 4.1 %



OTTAWA (PC) — Le taux annuel d'inflation est passé à 4.1 % en mai, légèrement en hausse (0.2 point) par rapport au taux de progression de 3.9 % signalé pour la période de 12 mois précédente terminée en avril, a annoncé Statistique Canada, vendredi matin.

L'augmentation pour la dernière période observée est toutefois identique à celles déclarées pour les périodes de 12 mois terminées en février et en mars. Cela signifie qu'un échantillon de biens et services qui coûtait \$ 100 en 1981 coûte maintenant \$ 131.70.

L'agence fédérale a précisé que l'indice d'ensemble des prix à la consommation pour le Canada a augmenté de 0.5 % entre avril et mai pour s'inscrire à 131.7 en mai. En d'autres termes, le pouvoir d'achat du dollar est tombé à \$ 0.759 depuis mai 1981.

La progression du dernier mois est le résultat combiné des avances des indices de six composantes principales, cette avance ayant cependant été contrebalancée dans une certaine mesure par le faible recul de l'indice des transports. Les grands responsables de la montée de l'indice d'ensemble sont l'indice de l'habitation, en hausse de 0.5 %, et de l'indice des aliments, en hausse de 0.8 %.

Le taux d'augmentation de l'indice des aliments en mai a été de 0.8 %, comparativement à 1.1 % en avril. La dernière augmentation est imputable aux hausses de 1.1 % de l'indice des aliments achetés en magasin et de 0.3 % de l'indice des repas pris au restaurant.

Une part considérable de la progression du premier indice est due à la montée des prix des légumes frais et, dans une mesure moindre, aux majorations des prix des fruits frais, du bœuf, des produits laitiers et du café. Des augmentations de prix supérieures à la moyenne ont été observées pour le céleri, les tomates, les pommes de terre et les oliviers, à cause de la nécessité de recourir d'avantage aux importations pour approvisionner le marché.

Pour ce qui est de l'indice des

fruits frais, les prix des pommes, des poires et des pamplemousses ont sensiblement augmenté, les stocks ayant presque atteint leurs planchers saisonniers.

La montée de l'indice du bœuf survient après la forte baisse observée au mois précédent et s'explique en partie par un accroissement saisonnier de la demande. Le relèvement des prix du lait entier de consommation (surtout en Ontario et à Terre-Neuve) du lait à basse teneur en gras, du yogourt et du beurre explique la dernière augmentation de l'indice des produits laitiers.

Les prix du café ont continué d'augmenter en prévision d'une forte baisse de l'offre mondiale due à la sécheresse au Brésil.

Au cours de la période de 12 mois allant de mai 1985 à mai 1986, l'indice des aliments a grimpé de 4.2 %, soit un taux nettement plus haut que celui de 2.6 % signalé pour la période de 12 mois précédente terminée en avril.

D'un mois à l'autre, l'indice d'ensemble sans les aliments a avancé de 0.4 % en mai, alors qu'il avait reculé de 0.1 % en avril.

L'augmentation au cours du mois écoulé est due en grande partie à l'accroissement de 0.5 % de l'indice de l'habitation. L'avance de 0.8 % de l'indice des loisirs, de la lecture et de la formation résulte en grande partie de la montée des prix des activités de loisirs estivales. La chute de l'indice des prix des transports est attribuable à la chute des prix du pétrole brut sur le marché international.

L'indice de l'habitation a progressé malgré une baisse de 7.4 % des prix du mazout, cette dernière ayant été plus que compensée par les augmentations des taux d'hébergement dans les hôtels et les motels.

L'augmentation de l'indice des loisirs, de la lecture et de la formation résulte en grande partie de la montée des prix des activités de loisirs estivales. La chute de l'indice des prix des transports est attribuable à la chute des prix du pétrole brut sur le marché international.

Teck Explorations songe à s'associer avec ses clients pour exploiter la propriété Golden Hope

CAMILLE BEAULIEU

LA SARRE (PC) — La compagnie Teck Explorations, de Toronto, qui agit comme maître d'œuvre des travaux d'exploration sur la propriété Golden Hope, dans le secteur Casa Berardi, pourrait former un « joint venture » à parité avec ses clients actuels, Golden Hope et Golden Group, pour la poursuite des travaux et éventuellement la mise en exploitation de cette propriété.

« Dans le futur je crois qu'on va participer à un joint venture... l'entente devrait être signée avant même qu'on entame l'étude de faisabilité », a déclaré Richard O. Page, géologue, responsable des projets à Teck Explorations Ltd.

M. Page participait, jeudi dernier,

à La Sarre, à une rencontre de quelques 35 représentants de compagnies minières ayant des intérêts dans le secteur minier de Casa Berardi.

L'étude de faisabilité constitue l'étape ultime avant qu'une compagnie entame la mise en exploitation d'une mine.

Travaillant à contrat pour le compte de Golden Group et Golden Hope dans ce secteur, Teck a effectué pas moins de 110 trous de forages et des travaux d'exploration divers pour une valeur de près de \$ 6 millions. « On a des indications favorables partout sur la propriété, explique M. Page, pour la découverte d'un gisement polymétallique, dont la composition serait par ordre d'importance économique décroissante, de l'or, du zinc, du cuivre et de l'argent ».

Cette confirmation ne serait plus maintenant qu'une question de chance. « On peut y arriver aussi bien en dix trous qu'en cinquante, a-t-il dit. On a fait nos recommandations pour la poursuite des travaux sur chacune des propriétés, mais je ne préfère pas préciser les montants qui seront engagés ».

Teck Explorations effectue des travaux d'exploration sur environ 1,500 claims dans le secteur Casa Berardi.

De son côté, le « joint-venture » Inco-Golden Knight poursuit depuis novembre dernier un intensif programme de forage, en insistant tout particulièrement sur le secteur ouest de leur propriété, dans le nord du canton Casa Berardi, en Abitibi, au sud du lac Jérôme. « Si nous devons

faire bientôt état de nos résultats, a révélé le géologue responsable de projets à Inco, M. Hannu J. Virtanen, cette annonce concernera le secteur ouest ».

Les forages effectués dans ce secteur ont révélé d'indéniables promesses d'or. De sorte qu'il ne restera plus maintenant qu'à effectuer une évaluation rigoureuse de ces résultats de forage, avant que nous suggérons, soit de forer une rampe d'exploration, soit de poursuivre plus avant les forages, a-t-il expliqué.

Depuis 1983 ce « joint venture » Inco-Golden Knight a investi quelques \$ 6 millions dans son programme d'exploration. Environ 400 forages ont été effectués dans le roc et plusieurs centaines d'autres en mort-terrain.

La faiblesse des indicateurs économiques US en mai favorise une baisse des taux d'intérêt

JEAN-JACQUES MEVEL

WASHINGTON (AFP) — L'économie américaine a enregistré en mai une série de ratés qui risquent de retarder encore l'accélération attendue depuis le début de l'année et pourrait donner plus de poids aux partisans d'une nouvelle baisse des taux d'intérêts.

La production de l'industrie a reculé de 0.6 % en mai pour tomber à 2 % en dessous de son niveau de janvier, a annoncé vendredi la Réserve fédérale, confirmant ainsi de nom-

breux signes de faiblesse récemment apparus: baisse des ventes de détail, recul des investissements prévus par les entreprises, léger gonflement du chômage...

L'automobile, dopée au début de l'année par les conditions de crédit très favorables consenties aux acheteurs, est à son tour entrée dans le marasme. Devant le gonflement de leurs stocks, les constructeurs ont réduit leur production de 6.2 % en mai pour la ramener à un rythme annuel de 7.6 millions de voitures.

L'accélération que devaient produire l'effondrement des prix du pé-

trole et la chute du dollar reste dans les prévisions de la plupart des analystes, au moins pour le second semestre. Mais devant la stagnation persistante des indices depuis le début de l'année, certains responsables réclament de façon pressante qu'une nouvelle baisse des taux d'intérêts vienne mettre un peu d'huile dans les rouages.

Il faudra réexaminer le taux d'escompte de la Réserve fédérale si l'activité économique doit rester rampante dans la seconde moitié de l'année, vient ainsi d'estimer le vice-président de la Fed, M. Manuel John-

son, récemment nommé par le président Reagan.

Deux heures à peine après l'annonce d'une baisse de la production de l'industrie, l'indice Dow Jones des valeurs industrielles avait gagné plus de 25 points vendredi.

Actuellement fixé à 6.5 %, le taux d'escompte de la Fed détermine le taux de base des banques américaines (7 % depuis le 18 avril) et toute la hiérarchie du coût du crédit aux États-Unis. Il s'agit de l'instrument de politique monétaire le plus puissant dont disposent les autorités américaines pour stimuler l'activité.

Les fermetures de raffineries de pétrole au Québec n'ont pas occasionné de prix plus élevés

PIERRE APRIL

OTTAWA (PC) — En réduisant la surcapacité de production au Québec, les fermetures de raffineries créées par les grandes pétrolières ont sans doute affaibli les pressions concurrentielles sans pour autant occasionner des prix plus élevés aux consommateurs.

Dans un rapport attendu depuis bientôt cinq ans et publié en trois volumes, vendredi, la Commission sur les pratiques restrictives du Commerce chargée de se pencher sur la concurrence dans l'industrie pétrolière canadienne a conclu que les consommateurs sont toujours bien servis par les multinationales et qu'il

est faux de prétendre qu'elles pensent d'abord à leurs intérêts.

Fermeture inévitable

Dans les cas qui intéressent le Québec, plus particulièrement depuis la fermeture tant contestée de la raffinerie Gulf de Montréal-Est l'automne dernier, les enquêteurs ont été amenés à la conclusion que le déclin relativement prononcé de la demande des produits pétroliers au Québec au début des années 1980 a rendu la fermeture de deux raffineries de Montréal en 1983 virtuellement inévitable.

En outre, souligne le document, les fermetures ont produit un effet secondaire, soit encore une baisse plus prononcée des ventes des raffineries

du Québec tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la province.

Quant à la fermeture de Gulf, la dernière à se produire au Québec en 1985, elle a fait conclure aux enquêteurs, compte-tenu de la facilité d'échanger des produits aux échelles régionale et internationale, « il n'est pas utile de tenter d'évaluer la vente (à Ultramar) et la fermeture de la raffinerie Gulf en cherchant à savoir si la capacité qui restait au Québec était suffisante ».

« En réduisant la surcapacité, poursuit le rapport, la fermeture (de Gulf) a sans doute affaibli les pressions concurrentielles dans ces régions, mais le gouvernement du Canada, en approuvant l'acquisition par Petro-Canada du contrat de traitement de Gulf conclu avec Texaco et, par la suite, l'acquisition par Ultramar des actifs de Gulf, a jugé que ces transactions étaient en fin de compte dans l'intérêt du public. »

CARTES D'AFFAIRES

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS

Fondée en 1992
Conseils en propriété intellectuelle
Agents de brevets d'invention
et de marques de commerce
1514, Docteur Penfield,
Montréal, Canada, H3G 1X5
Tél.: (514) 934-0272
Téléc.: 05-268656
Cable: MARION
Télécopieur

721-9630
ENTREPRENEUR-ÉLECTRICIEN
JEAN K. MALOUF INC.
entretien
industriel-commercial-résidentiel
Plus de 30 ans d'expérience
6305, 25e Ave, Rosemont, Montréal

◆ Institut

l'institut à voir le jour. Mais selon M. de Cotret, « l'institut volera de ses propres ailes avant cinq ans ».

Le ministre délégué aux PME, André Vallerand, s'est dit particulièrement heureux de la décision d'implanter ce centre de formation à Montréal. D'autant plus qu'il avait lui-même piloté le dossier à l'époque où il était vice-président de la Chambre de commerce de Montréal. « Avec le siège de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) et de l'Association du transport aérien international (IATA) qui se trouvent à Montréal, l'institut confirmera sa vocation de capitale de l'aviation civile », a-t-il dit.

ERRATUM: Gaz Métro

Une malheureuse erreur de typographie s'est glissée dans un article publié dans notre édition de vendredi. Dans l'article traitant de l'échange des titres de Gaz Métropolitain pour ceux de Noverco, un holding diversifié du secteur de l'énergie, l'auteur mentionnait

que chaque représentant des firmes de courtage impliquées dans l'opération de conversion recevrait « 15 % » par action déposée; il aurait fallu comprendre 15 cents par action. Toutes nos excuses.

provisionner à des conditions normales ou raisonnables ».

Entre autres, le rapport estime que les allégations voulant que les grandes sociétés pétrolières aient, entre 1953 et 1973, de propos délibérés, assujéti les consommateurs à des prix exagérés, ce qui était à ce moment-là qualifié « de vol organisé » par la presse nationale, n'ont pu être prouvées.

« Le directeur s'est mépris »

« Le directeur de la commission s'est mépris, indique le document, en prétendant que les consommateurs canadiens ont payé des prix exagérément élevés de 1958 à 1973 par suite du comportement des grandes sociétés pétrolières. »

« Aucune preuve déposée devant la commission, poursuit le rapport, n'indique que les sociétés pétrolières canadiennes aient surfacturé les consommateurs de \$ 12 milliards ou, qui plus est, que quelque surcoût mesurable que ce soit ait été répercuté à un degré significatif sur les consommateurs entre 1958 et 1973 ».

CMA



Gilbert Buzaré, C.M.A.

C'est avec plaisir que la Corporation professionnelle des C.M.A. (comptables en management accrédités) annonce la nomination de Gilbert Buzaré, C.M.A., vice-président à l'administration à la Société de radio-télévision du Québec, à la présidence de la Corporation pour l'exercice 1986-1987.

Outre M. Buzaré, les personnes suivantes formeront le Comité administratif:

Vice-Président: Paul Landolt, C.M.A., directeur des finances et de l'administration chez F. Pilon Inc.

Trésorier: Rénald Quesnel, C.M.A., vice-président de Gérance de risques spécialisés internationale Ltée

Administrateur: Jacques Lévesque, C.M.A., vice-président aux finances chez Téléglobe Canada

Administrateur nommé par l'Office des professions: Benoît Daigle, chef de la section économique à l'Université du Québec à Trois-Rivières.

Secrétaire: François Renaud, C.M.A., directeur général de la Corporation C.M.A.

Regroupant quelque 2 300 comptables en management C.M.A. et 3 000 étudiant(e)s immatriculés, la Corporation professionnelle des C.M.A. est régie par le Code des professions du Québec. Sa fonction première consiste donc à assurer la protection du public consommateur des services professionnels rendus par ses membres. C'est ainsi que la Corporation veille à l'enrichissement des connaissances et des compétences en management en favorisant l'exercice de la profession et en encourageant l'étude de la comptabilité de management.

LE DEVOIR

RENSEIGNEMENTS	
Administration	(514) 844-3361
Rédaction	(514) 844-3361
Publicité	(514) 842-9628
Générale	(514) 842-9645
Annonces classées	(514) 286-1200
Abonnements	
Montréal	(514) 844-3361
ou	(514) 332-3890
Québec	(418) 687-2034
Extérieur — Indicatif 514	1-800-361-6059
Indicatif 418	1-800-463-4645
Indicatif 819	1-800-361-5699
Indicatif 613	1-800-361-5699

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS
DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 A 16H30

LE DEVOIR ESSENTIEL!

CINEMA

Toutes les informations à paraître dans cette page doivent parvenir par écrit au DEVOIR au plus tard le mardi de chaque semaine. Demandes d'insertion ou corrections doivent être adressées à l'attention de Christiane Langelier.

ASTRE I: (327-5001) — "Police academy III" 2 h 50, 6 h 30, 10 h 15 — "Target" 12 h 45, 4 h 25, 8 h 10.
ASTRE II: — "Short Circuit" 1 h 3, 5 h, 7 h 15, 9 h 15, 11 h 15.
ASTRE III: — "Back to School" 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15, sam. der. spec. 11 h.
ASTRE IV: — "La foire aux malheurs" 2 h 50, 6 h 15, 9 h 50, "Touché" 1 h, 4 h 30, 8 h 15.
BERRI I: (288-2115) — "Police academy III" 12 h 45, 2 h 30, 4 h 15, 6 h, 7 h 45, 9 h 30.
BERRI II: — "Le dernier survivant" 1 h 3, 5 h, 7 h, 9 h.
BERRI III: — "Trois hommes et un couffin" 12 h 30, 2 h 50, 5 h 10, 7 h 30, 9 h 50.
BERRI IV: — "Histoire officielle" 12 h 15, 2 h 35, 4 h 55, 7 h 15, 9 h 35.
BERRI V: — "Légende" 12 h 15, 2 h 35, 4 h 55, 7 h 15, 9 h 35.
BONAVENTURE I: (861-2725) — "Back to School" 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15.
BONAVENTURE II: — "Hannah and Her Sisters" 2 h 30, 4 h 15, 7 h 15, 9 h 05.
BROSSARD I: (465-5906) — "Invaders from Mars" 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.
BROSSARD II: (465-5906) — "Short Circuit" 1 h 3, 5 h, 7 h, 9 h.
BROSSARD III: "F.X." 3 h, 7 h, 9 h, "Remo sans arme et dangereux" 12 h 50, 5 h 10, 9 h 40.
CINEMA CAPITOL: (469-0041) — "Manhattan Project" 12 h 15, 2 h 30, 4 h 45, 7 h 15, 9 h 15.
CINEMA CHATEAUGUAY I: (698-0141) — "A bout de course" 7 h 15, dim. 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, "Angel" 9 h 15, dim. 3 h 15.
CINEMA CHATEAUGUAY II: — "F.X." 3 h, 7 h 15, dim. 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, "Remo sans arme et dangereux" 9 h 15, dim. 3 h 15, 5 h 15.
CARTIER-LAVAL: (663-5124) — "Première aventure de Sherlock Holmes" 4 h 40, 9 h 10, "Witness" 2 h 30, 7 h 30, 9 h 30.
CHAMPLAIN I: (524-1685) — "Créateur de rêve" 1 h 30, 3 h 30, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 05.
CHAMPLAIN II: — "F.X." 1 h 25, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.
CINEMA V: 5560 Saint-Sherbrooke (489-5559) — "Jewel on the Nile" 4 h 15, 7 h 15, "Sheer Madness" 4 h 30, 9 h 45, "28 Up" 7 h, "The Party" 9 h 15, "Fritz the Cat" 11 h 45, "Pink Flamingoes" 12 h, Dim.: "The Peanut Butter Solution" 1 h, "The Clan of the Cave Bear" 1 h 30, "Sheer Madness" 3 h, 5 h, 7 h 15, "The Greatest Story Ever Told" 3 h 30, 9 h 15, "28 Up" 9 h 30.
CINEMA DE PARIS: (875-1882) — "Invaders from Mars" 1 h 30, 3 h 30, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 15, 20 h 30, sam. der. spec. 11 h.
CINEMA DU VILLAGE: 1220, Ste-Catherine est (523-3239) — "Sailor in the Wild" 1 h, 2 h 45, 4 h 30, 6 h 15, 8 h, 9 h 45.
CINEMATHEQUE QUEBECOISE: (462-9768) — 2e Festival international de films et de vidéos, du 5 au 15 juin (rense. 845-0243) Sam.: "La fête de Marie" 13 h, "Dina et Django" 15 h, "Sartre de Beauvoir / in memoriam Simone de Beauvoir", "A propos de Nabokov" 18 h 35, "Naked Spaces - Living the Round" 20 h 35, Dim.: "Téléphone", "La tirelire", "L'u-

sure", "Ah! vous dirais-je, maman", "Odieux ou les réminiscences d'un voyage", "L'Alibi" 13 h, "The Western Gothic" 15 h, "Arasdas", "Matinale", "A Venue occasion", "Ten Cents a Dance (Parallax)", "Voices", "Capitaine Boomerang", "Daniella and Nicole", "Silent Pioneers" 18 h 35, "First Take - Double Take", "Entre Temps", "Sonita" 20 h 35.
CINEPLEX I: (849-4518) — "Quiet earth" 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15.
CINEPLEX II: — "Shooting Party" 1 h 25, 3 h 25, 5 h 25, 7 h 25, 9 h 25.
CINEPLEX III: — "Out of Africa" 1 h 30, 4 h 30, 6 h 30, 8 h 30, 10 h 30.
CINEPLEX IV: — "Kiss of the Spider Woman" 2 h, 4 h 20, 7 h 20, 9 h 20.
CINEPLEX V: — "A Room with a View" 1 h 45, 4 h 15, 7 h 15, 9 h 15.
CINEPLEX VI: — "Deserts Hearts" 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10.
CINEPLEX VII: — "Official Story" 2 h, 4 h 30, 7 h 30, 9 h 30.
CINEPLEX VIII: — "Parting Glances" 1 h 35, 3 h 35, 5 h 35, 7 h 35, 9 h 35.
CINEPLEX IX: — "Legend" 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 20.
CINEMA MONTREAL I: (521-7870) — "Allan Quatermain et les mines du roi Salomon" 2 h 30, 5 h 50, 9 h 30, "Portés disparus" 12 h 30, 2 h 30, 4 h 30, 6 h 30, 8 h 30, 10 h 30.
CINEMA MONTREAL II: — "Retour vers le futur" 12 h 30, 2 h 30, 4 h 30, 6 h 30, 8 h 30, 10 h 30.
CINEMA MONTREAL III: — "Starlight" 12 h 30, 2 h 30, 4 h 30, 6 h 30, 8 h 30, 10 h 30.
COMPLEXE DESJARDINS I: (288-3141) — "Brazil" 12 h 45, 15 h 25, 18 h 05, 20 h 45.
COMPLEXE DESJARDINS II: — "Retour vers le futur" 12 h 30, 2 h 30, 4 h 30, 6 h 30, 8 h 30, 10 h 30.
COMPLEXE DESJARDINS III: — "Les dépanneuses" 12 h 05, 16 h 10, 20 h 15, "Rêves sensuels d'un auteur" 13 h 30, 17 h 35, 21 h 40, "Mémoires érotiques d'un auteur" 15 h 05, 19 h 10, 23 h 15.
COMPLEXE DESJARDINS IV: — "Les enlèvements de St-Tropez" 14 h 10, 17 h 45, 21 h 20, 24 h 55.
COMPLEXE DESJARDINS V: — "Les anges se fendent la gueule" 12 h 15, 15 h 50, 19 h 25.
COMPLEXE GUY-FAVREAU / O.N.F.: 2000, rue Saint-Denis, Montréal (523-8229) — "La course" et "Le million tout pua-sant" 19 h, 21 h.
CONSERVATOIRE D'ART CINEMATOGRAPHIQUE: (848-3878) — Sam.: "Othello" 19 h, "The Night of the Iguana" 21 h, Dim.: "The Imperial Palace of Beijing" 19 h, "Cat on a Hot Tin Roof" 21 h.
CREMAZIE: (388-4210) — "Souvenirs d'Afrique" 2 h, 5 h, 8 h.
DAUPHIN I: (721-6060) — "A bout de course" 12 h 45, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15.
DAUPHIN II: "Pouvoir Intime" 2 h, 4 h, 6 h, 8 h, 10 h, 12 h.
DORVAL I: (631-8587) — "Top Gun" 12 h 40, 2 h 50, 5 h 10, 7 h 30, 9 h 50, 12 h 10.
DORVAL II: — "Raw Deal" 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15.
DORVAL III: "Cobra" 12 h 35, 2 h 55, 4 h 15, 6 h 05, 7 h 55, 9 h 45.
DECARIE I: (341-3190) — "Back to School" 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15.
DECARIE II: — "Short Circuit" 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.
formats à l'huile, œuvres graphiques etc., du 14 mai au 14 juin, du sam. au sam. de 10h à 18h.
GALERIE D'ART RELAIS DES EPOQUES: 92 ouest rue Sherbrooke ste 101, Mt (842-7125) — Récentes acquisitions de gravures du 18e siècle de Bramante, Zanon, Rainier, Rancati et Bigatti, aussi des gravures de la vie chinoise, du 14 mai au 14 juin.
GALERIE D'ART SELECT: 681 St-Denis, Mt (273-7088) — Exposition de gravures: «Paysages» A. Bittar, U. Bruni, J. Lapierre, R. Montpetit, F. Simard, du 25 mai au 1er juin, du mar. au dim.
GALERIE ARTS 3935: 3935 St-Denis, Mt (845-5678) — Pierre Bouchard, 260 St-Denis, 28 juin.
GALERIE BARBARA SILVERBERG: 2146, Mackay (932-3987) — Roseline Delisle, Porcelaines, du 5 au 28 juin.
GALERIE BRECHE: 221 ouest St-Paul, Mt (282-1794) — Œuvres des artistes de la galerie, gravures, photographies de Calder, Chagall, De Chirico, Delvaux, Léonor Fini, André Masson, Miro, Riepiel et Vasarely, du mar. au dim. de 12h à 17h.
GALERIE DIANA ARCHIBALD: 1460 ouest Sherbrooke, (465-5986) — Œuvres récentes de Roland Giguère, jusqu'au 14 juillet.
GALERIE DU CENTRE: 260 St-Denis, St-Lambert (872-4772) — Trésors de la campagne, aquarelles de Dorothy Hemmings à compter du mer. 4 juillet.
GALERIE DES 93 CONTINENTS: 1225 ave. Greene, Westmount (931-3174) — «Les fleurs et les modes» gravures anciennes du 5 au 30 juin.
GALERIE DES CLOSERIES: 7373 des Closeries, Anjou (351-2888) — Œuvres de Fortin, Beaulieu, Bellefleur, Suzor-Côté, du jeu. au dim.
GALERIE CONVERGENCE: 1285 Visitation, Mt (524-0660) — Exposition des œuvres des artistes de la galerie, du mar. au sam. de 13h à 18h.
GALERIE COUTU ET MICHAUD: 207 ouest Laurier, Mt (276-8833) — Exposition des bijoux de M. Beauchamp, P. Bossé, J. Coutu, G. Fauteux-Langlois, A. Favretti, L. Fortin, D. Michaud, E. Roy et B. Stutman.
GALERIE ALINE DALLAIRE: 2750, boul. Marie-Victorin (875-5680) — Exposition Marcel Dubé, «Voyage initiatique» à travers le 11 juin au 1er juillet.
GALERIE DE BELLEFEUILLE: 1212 ave. Greene, (933-4046) — Choix du collectionneur, artistes de la galerie dim. 12h à 17h.
GALERIE D'ART DOMINION: 1438 ouest rue Sherbrooke, Mt (845-7833) — Retrospective Villalongo, 30 ans avec la galerie Dominion — Nouv. sculptures miniatures de Schimanski à compter du 26 mars.
GALERIE DU 22 MARS: 1333 ave Van Horne (271-1783) — Art moderne et contemporain — Sculptures récentes de Guerin Ruba, du 29 mai au 15 juin, ouvert du jeu. au dim. 13h à 17h.
GALERIE EMERGENCE PLUS: 807 Laurier est (274-7948) — Mois de la photo, «Solution A» et «Solution B», du 3 au 30 juin.
GALERIE ELCA LONDON: 1616 Sherbrooke O., (521-5481) — Œuvres par Darryl Hughes, Susan Roth et Michael Steiner.
GALERIE ESPERANZA: 2144 Mackay (933-6455) — «Deuxième Regard» jusqu'au 30 juin, Wesselman, Lastra, Toledo, Wagschal, Friedberg etc.
GALERIE GRAFF: 953 est rue Rachel, Mt (526-2030) — Œuvres de Robert Graff, 100 St-Denis, jusqu'au 21 juin, du mar. au sam. de 12h à 18h.
GALERIE RENEE HAMEL: 56A Blainville ouest, Ste-Thérèse (430-6722) — Exposition des peintures et des sculptures de la galerie, mar. au dim. 12h à 18h.
GALERIE HORACE: 908 King ouest, Sherbrooke (845-1801) — Œuvres de Horace, Ste-Thérèse, 15 rue St-Antoine, Trois-Rivières (373-1980) — Brigitte Ayotte, techniques mixtes, jusqu'au 15 juin, du mar. au dim.
GALERIE CLAUDE LAFITTE: 1448 ouest Sherbrooke, Mt (288-7718) — Maîtres anciens et modernes, du 15 mai au 15 juillet.
GALERIE SAMUEL LALLOUX: 1620 ouest rue Sherbrooke, Mt (935-5455) — Exposition de groupe des artistes de la galerie: J. Trépanier, V. Wonnacot, G. Pedros, F. Caprini du 5 juin au 1er juillet, du mar. au sam. de 10h à 18h.
GALERIE A. MALVAS: 3859 St-Denis, Mt (843-3585) — Exposition de Alexandre Marsolais, jusqu'au 15 juin, du mar. au dim. et sur rendez-vous.
GALERIE LAURIEENNE BAZINET: 5451 Sherbrooke ouest, (463-2607) — Œuvres de J. Perreault, R. et G. Coulombe, N. Tailon, E. Lemay, L. Laurent, etc., sam. dim. 12h à 17h et sur rendez-vous.
GALERIE FRANCOIS LEMIEUX: 1437 rue Stanley, Mt (842-3639) — Gravures originales de maîtres contemporains japonais et européens: Kuroda, Saito, Sawada, Shindô, Avati, Wesselsch, Dugan, Bong-ba et autres, lun. au ven. 10h à 18h, sam. 12h à 17h.
GALERIE LIPPEL: 1324 ouest rue Sherbrooke, Montréal (842-6369) — Casques et masques des peuples du Cameroun et du Nigeria — Poupées de fertilité du Ghana, Haute Volie et Nigeria — Objets pré-colombiens — Art inuit — mai et juin

ELYSEE I: (842-6053) — "Anna Karénine" 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 30.
ELYSEE II: — "Anne Trister" 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.
FAIRVIEW I: (697-4095) — "Pottergeist II" 12 h 30, 2 h 30, 4 h 10, 6 h, 7 h 50, 9 h 50.
FAIRVIEW II: — "Space Camp" 12 h 50, 3 h, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30.
GREENFIELD I: (671-6129) — "Pottergeist II" 12 h 30, 2 h 30, 4 h 10, 6 h, 7 h 50, 9 h 50.
GREENFIELD II: — "Cobra" 12 h 20, 2 h 40, 4 h 10, 6 h 30, 8 h 50, 11 h 10.
GREENFIELD III: — "Raw Deal" 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15.
IMPERIAL: (288-7102) — "Top Gun" 12 h 40, 2 h 50, 5 h 10, 7 h 30, 9 h 50, sam. der. spec. 11 h 30.
JEAN TALON: (725-7000) — "Première aventure de Sherlock Holmes" 1 h 50, 5 h 50, 9 h 10, "Witness" 12 h, 4 h, 8 h, 10 h.
KENT I: (488-9707) — "Manhattan Project" 12 h 15, 2 h 30, 4 h 45, 7 h, 9 h 15.
KENT II: — "Cobra" 12 h 35, 2 h 55, 4 h 15, 6 h 05, 7 h 55, 9 h 45.
L'AUTRE CINEMA: (722-1451) — "Birdy" 6 h 45 — "Marlous" 7 h — "L'année du dragon" 9 h 15 — "L'historie d'Adèle H." 12 h 30 (13 au 16 juin).
LAVAL I: (688-7778) — "Top Gun" 12 h 40, 2 h 50, 5 h 10, 7 h 30, 9 h 50, sam. der. spec. 11 h 30.
LAVAL II: — "Pottergeist II" 12 h 20, 2 h 40, 4 h 10, 6 h, 7 h 50, 9 h 50, sam. der. spec. 11 h 30.
LAVAL III: — "Raw Deal" 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15, sam. der. spec. 11 h 30.
LAVAL IV: — "Space Camp" 12 h 50, 3 h, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30, sam. der. spec. 11 h 30.
LAVAL V: — "Cobra" 1 h 15, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h, sam. der. spec. 11 h 30.
LAVAL VI: (687-5207) — "Short Circuit" 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15.
LAVAL-ODEON I: — "La foire aux malheurs" 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.
LOEWS I: (861-7437) — "Pottergeist II" 12 h 20, 2 h 40, 4 h 10, 6 h, 7 h 50, 9 h 50, sam. der. spec. 11 h 30.
LOEWS II: — "Echo Park" 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10, sam. der. spec. 11 h 30.
LOEWS III: — "Manhattan Project" 12 h 15, 2 h 30, 4 h 45, 7 h, 9 h 15, sam. der. spec. 11 h 30.
LOEWS IV: — "Pink Pyjamas" 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 20, sam. der. spec. 11 h 30.
LOEWS V: — "Police Academy III" 1 h, 2 h 45, 4 h 30, 6 h 15, 8 h, 9 h 45, sam. der. spec. 11 h 30.
MERCER: (255-6224) — "Les enfants de l'horreur" 4 h 25, 9 h, "Les yeux du mal" 1 h 15, 6 h, "De si gentils petits monstres" 2 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30, 11 h 30.
LE MILIEU: (845-0243) — 2e Festival International de films et de vidéos de femmes, Sam.: "La romance du rock", "Piecing the Talent", "The Miss America have won the Round", "Big Plans", "Porte de sortie" 17 h 30, "Je voudrais voir la mer", "Lee à Two Rivers", "Sourire d'une partumère", "On ou on ne jure pas?", "Demain la cinémathèque" 19 h 30, "Havre ou Lili chez les Dockers" 21 h 30, Dim.: "Hearts Beat", "Relative activities", "Old Dresses", "Baby Jesus", "Double Cross", "Album 17 h 30, Passion: A. Archambault, Cosrope, Piché, Réby, Desjardins, 14 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30, "Vila les Schtroumpfs" 1 h, 2 h 30, 4 h 30, 6 h 30, 8 h 30, 10 h 30.
OUTREMOONT: (277-4145) — Sam.: "Shoah" 1er volet 12 h 30, 6 h, Dim.: "Shoah" 2e part (ang.) 12 h 30, 2nd part (ang.) 6 h 30.

PALACE I: (866-6991) — "Cobra" 12 h 35, 2 h 45, 4 h 15, 6 h 05, 7 h 55, 9 h 45, sam. der. spec. 11 h 35.
PALACE II: — "9 1/2 Weeks" 12 h 50, 3 h, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30, sam. der. spec. 11 h 35.
PALACE III: — "Ferry Bueller's Day Off" 12 h 15, 2 h 15, 4 h 15, 6 h 15, 8 h 15, sam. der. spec. 10 h 15.
PALACE IV: — "Ferry Bueller's Day Off" 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15, sam. der. spec. 11 h 45.
PALACE V: — "Ferry Bueller's Day Off" 12 h 45, 2 h 45, 4 h 45, 6 h 45, 8 h 45, sam. der. spec. 10 h 45.
PALACE VI: — "Ferry Bueller's Day Off" 1 h 45, 3 h 45, 5 h 45, 7 h 45, 9 h 45, sam. der. spec. 11 h 45.
PARADIS I: — "F.X." 3 h 25, 7 h 40 — "Remo sans arme et dangereux" 1 h 15, 5 h 25, 9 h 40.
PARADIS II: — "3 hommes et un couffin" 2 h 20, 6 h 35, 9 h 50, "100 jours à Palermo" 12 h 30, 4 h 15, 8 h 15.
PARADIS III: — "Créatures de rêve" 1 h, 4 h, 3 h 10, 5 h 10, "Série noire pour nuit blanche" 2 h 35, 6 h 10, 9 h 50.
CINEMA PARALLELE: (843-8001) — Relâche jusqu'au 31 août.
PARISIAN I: (866-3856) — "Space Camp" 12 h 50, 3 h, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30, sam. der. spec. 11 h 35.
PARISIAN II: — "Raw Deal" 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15, sam. der. spec. 11 h 30.
PARISIAN III: — "Raw Deal" 12 h 15, 2 h 15, 4 h 15, 6 h 15, 8 h 15, sam. der. spec. 10 h 10.
PARISIAN IV: — "9 1/2 semaines" 12 h 15, 2 h 30, 4 h 45, 7 h 9 h 20, sam. der. spec. 11 h 30.
PARISIAN V: — "Conseil de famille" 12 h 05, 2 h 20, 4 h 35, 6 h 50, 9 h 05, sam. der. spec. 11 h 20.
PLACE LONGUEUIL I: (679-7451) — "Raw Deal" 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15.
PLACE LONGUEUIL II: — "A bout de course" 3 h 7 h — "Un été d'été" 1 h, 5 h, 9 h.
PLACE ALEXIS NIRON: (935-4246) — "Short Circuit" 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.
PLACE ALEXIS NIRON II: — "Back to School" 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30, 11 h 30.
PLACE ALEXIS NIRON III: — "Trouble in Mind" 12 h 50, 3 h, 5 h 10, 7 h 25, 9 h 35.
PLACE DU CANADA: (861-4595) — "Sweet Liberty" 12 h 45, 2 h 55, 5 h, 7 h 10 (sam. seul), 9 h 20.
PLACE DU PARC I: (844-9470) — "Raw Deal" 12 h 15, 2 h 15, 4 h 15, 6 h 15, 8 h 15.
PLACE DU PARC II: — "Raw Deal" 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15.
PLACE DU PARC III: — "Manhattan Project" 12 h 15, 2 h 15, 4 h 15, 6 h 15, 8 h 15.
PRODUCTION VIDEO: 80 St-Viateur est — "Jo Ventru", Bande dessinée musicale, dimanche seul, à 21 h, 22 h 30 et minuit.
SAINT-DENIS I: (843-3222) — "La première aventure de Sherlock Holmes" 13 h 10, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 10.
SAINT-DENIS II: — "Vampires vous avez dit vampire" 15 h 10, 19 h 15.
SAINT-DENIS III: — "La première aventure de Sherlock Holmes" 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 10.
VERSAILLES I: (353-7800) — "Cobra" 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h, sam. der. spec. 11 h 30.
VERSAILLES II: — "Pottergeist II" 12 h 20, 2 h 40, 4 h 10, 6 h, 7 h 50, 9 h 50, sam. der. spec. 11 h 45.
VERSAILLES III: — "Raw Deal" 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15, sam. der. spec. 11 h 45.
L'ERMITAGE: (388-5577) — "Hannah et ses sœurs" 2 h, 4 h 30, 7 h, 9 h 30.
LE/THE CINEMA: (931-2477) — "Space Camp" 12 h 50, 3 h, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30.
YORK: (937-8978) — "Pottergeist II" 12 h 20, 2 h 40, 4 h 10, 6 h, 7 h 50, 9 h 50.

MUSIQUE

Classique

AUDITORIUM CÉPÉ MARIANOPOLIS: 3680 Cds des Neiges (481-3587) — Récital des élèves de Carl Steiner, musique du 20e siècle, mardi 17 juin à 19h.
BASILIQUE MARIE-REINE DU MONDE 1071 rue de la cathédrale (866-1661) — Tous les dimanches à 11h, le chœur polyphonique de Montréal présente: «Les Noces» de Messiaen, 19h.
BASILIQUE NOTRE-DAME: 116 ouest Notre-Dame (849-1070) — Tous les dim. à 11h, grand-messe (grégorien et polyphonie) et l'orgue Pierre Grandmaison.
CAFÉ-CONCERT LA CHACONNE: 342 est rue Ontario, Mt (843-8620) — Le trio Baroque, «Hôte baroque, viole de gambe et virginal, présente un concert Bach et Vivaldi, les 13-14 juin à 21h, de la Belle Otero à Carmen» nouveau spectacle de Sonia Del Rio, danses espagnoles sur des œuvres de Purcell, Lopez, Jimenez, Vitali et Bizet, tous les mar. et jeu. à 21h.
CHURCH OF ST-ANDREW AND ST-PAUL: «Angle Redpath and Sherbrooke (842-3431) — Tous les dimanches à 11h.00 chorale de l'église.
ÉGLISE QUEEN MARY: 1911 Avenue de l'Église, Queen Mary (484-4907) — Concerts, tous les dimanches de juin à 20h, entrée libre. Le 15 juin: Lynn Donnelly, John Kavanagh, Mary McFarlane, clavier, viole de gambe et voix, à 20h.
ÉGLISE SAINTE-CUNEGONDE: 2461 ouest rue St-Jacques, Mt (937-3812) — Tous les dimanches à 9h, grand-messe en latin selon l'ancien rite (chant grégorien) à 11h.
ÉGLISE UNITARIENNE DE MONTRÉAL: rue Sherbrooke ouest, Montréal — Récital de musique pour orgue de Willemina Tiemersma chaque dimanche à 16h.
MAISON ALCAN: Atrium — Concert «maison» présentée de 12h à 13h30, «Trio pour piano», Sherry Steinberg, violon; Karen Baskin, violoncelle et Sandra Hunt, piano, le mardi 17 juin.
ORATOIRE ST-JOSEPH: 3800 chemin Queen Mary (733-8211) — tous les dim. à 11h, les petits chanteurs du Mont-Royal, sous la dir. de Gilbert Patenaude: «Cantata Domini» de «Vladimir» ainsi qu'un motet — Raymond Daveluy à l'orgue, à 15h30.
CENTRE NATIONAL DES ARTS: Ottawa (594-9400) — Les ballets Kirov interprètent «Le lac des cygnes» le 14 juin à 20h30.
UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL: 2000 Vincent d'Indy (843-8479) Salle 8-84: Concert-ouvert de musique nouvelle, œuvre de Boisvert, Dorais, Gauthier, Lacroix et Lorange, samedi 14 juin à 20h.
L'AIR DU TEMPS: 194 St-Paul Ouest (842-2003) — Jazz tous les soirs — Tous les lundis Jam Session avec Cisco Normand.
BALATTO CLUB: 4372 St-Laurent, Mt (845-5473) — Musique populaire africaine, les ven. et sam. de 21h à 23h.
BAR CENTRE-VILLE: 280 Ste-Catherine est (849-4955) — Bunköck le 15 juin, Central Jazz le 22 juin.
BAR 2080: 2080 rue Clark, Mt (285-0007) — Jazz tous les soirs — Michael Gauthier, guitariste de jazz, invité spécial Sonny Greenwicz, jeu. à 22h, dim. Michael Gauthier, guitariste de jazz, en spectacle à 21h.
L'ESPACE LIBRE: 1945 rue Fullum, Montréal (521-4191) — Nouveau Théâtre Expérimental «A Beloi ou ailleurs» 4 siècles d'histoire, 40 épisodes, 4 mois, jusqu'au 29 juillet, du jeu. au sam. 20h.
LA LICORNE: 2075 St-Laurent, Mt (843-4166) — «Thésée et Pirrète» à l'école des Saints-Anges de Michel Tremblay, adaptation de Elise Bertrand, Sylvain Legris et Michel Forgues, m. en. Michel Forgues, du 22 mai au 14 juin.
LE PUZZLE-SCENE: 333 Prince-Arthur, Montréal (288-3373) — «Anglo» de Austen-Hayward à compter du 16 mai, du mar. au dim. à 20h30.
LE REINE ELIZABETH: Salle Arthur, 900 ouest Ste-Catherine, Montréal (861-3511) — Irma la Douce, m. en. S. Philippe Grenier, dir. musical Kar Chapeau, spectacles français et anglais, à compter du 3 avril, du mar. au dim.
MAISON DES ARTS DE LAVAL: 1395, boul. Concordie ouest (662-4442) — «Chex Paul-Élie, bière, vin et voyage» à l'école des Saints-Anges des «Pis Moins Dits», 14 juin à 20h.
SALLE FRED BARRY: 4353 Ste-Catherine (872-2200) — Spectacle/enfant «Tempête dans un verre de lait», sam. 14 juin à 14h.
SALLE OCTAVE GRÉMAZIE: 600 Boul. St-Cyrille Ouest — Quinzaine internationale du Théâtre: «Mademoiselle Julie», le 14 juin à 20h30.
THÉÂTRE CENTAUR: 453 St-François-Xavier, Mt (288-3161) — «Gershwin The Man I Loved» du 5 au 15 juin, jeu. ven. à 20h30, sam. à 17h et 20h30, à 19h30.
THÉÂTRE DU PERCE-REVE: 9 rang Ancill, Victoriaville (752-5070) — La Troupe de l'Éclaboué présente «Tournez la page» de Claude Pouslet, m. en.

cie du jeu. au dim. à compter de 22h.
BIDDLE: 2060 Avenue (842-8660) — Charlie Biddle du mar. au sam. de 10h00 à 02h00 — Brunch Jazz avec M. Normand de 12h00 à 17h00, autre orchestre de 18h00 à 23h00.
LE ZIG ZAG CAFÉ: 5358 Lévesque, Laval (661-4985) — Jazz tous les dim. avec Le Zig Zag Quartet, 15h.
LE BIJOU: 302 rue Lamoignon (288-5506) — Tous les jours pianistes à 17h00 et 22h00.
CAFÉ CAMPUS: 3315 ch. Reine Marie (735-1883) — Show Live: «Black Label» jazz importé de France, dim. 15 juin.
CAFÉ THELÈME: 311 est Ontario, Montréal (845-7932) — «Al Pothers Quartet» les 13 et 14 juin à 21h30.
CLUB MILLES: 1200 Bishop (861-4656) — Mar. au ven. Ensemble Elder Léger, à 17h30.
CLUB SHIBUMI: 5345 ave du Parc, Mt (271-5712) — Tous les lundis Jam Session à 21h30.
COCK'N' BULL: 1944 Ste-Catherine O. (932-4556) — Tous les dim. jazz et dixieland live.
LES FOUPONES ÉLECTRIQUES: 97 est Ste-Catherine, Montréal — «The Gruesomes» le 14 juin en 5th floor — 15 juin à 21h, lundi le 16 juin «Fête de l'IMPROMPTU» 21h.
HOTEL MERIDIEN: 4 complexe Desjardins, Mt (285-1450) — Bar Le Foyer: Deux pianistes en alternance, Claude Foisy, du lun. au ven. de 20h à 24h, Fred Neylor, du lun. au ven. de 20h à 24h.
HOTEL DE LA MONTAGNE: 1430 rue de la Montagne (288-5656) — Carol Pansien mar. au sam. 21h, à 01h — Charles Bousson, du lun. au ven. de 17h à 21h.
LE GRAND HOTEL: 777 Université (879-1370) — Bar La Verrière: piano-bar avec Roland Devette mar. au sam. 19h00 à 04h00 — Bar tour de vitres Le quatuor Night Shift, en spectacle du mar. au dim. jusqu'au 29 juin.
LA CROISSETTE: 1201 Dorchester (878-2000) — Jacques Ouellette, au piano, du lun. au ven. de 18h à 23h.
L'ENTRÉE-TEMPS: 1201 Dorchester ouest (878-2000) — Spectacle à compter de 21h. du mar. au sam.
LE POINT-DE-VUE: 1201 Dorchester ouest (878-2000) — Suzanne Berthiaume, harpiste, tous les jours de 19h à 23h.
L'IMPROMPTU: 1201 ouest Dorchester (878-2000) — John Shear, pianiste-animateur, du lun. au ven. de 21h à 02h.
MAISON CAJUN: 1219 rue McKay, Mt (871-3898) — Brunch tous les dimanches avec «Sweet Water Jazz Band» de 11h30 à 15h30.
LE PORTAGE: Hotel Bonaventure, Montréal — Karen Silver, mar. à jeu. 9h30 et 11h30, ven. sam. 10h et minuit, du 3 au 14 juin.
RESTAURANT LE BOULEVARD: Centre Sheraton, 1201 ouest Dorchester, Mt (878-2000) — Dîner-dansant avec le Trio Denis Boivin, tous les jours jusqu'à minuit.
RISING SUN: 286 ouest Ste-Catherine (861-0557) — 60's Party avec «Kings in Exile» et «Pete Pneumonia» à 8 h — The Chronic Disease le 14 juin, Verbal Assault à 9 h et The Not (punk rock de Rhode Island) le 15 juin.
SALLE REINE ELISABETH: bar des voyageurs 900 Boul. Dorchester (861-3511) — Normand Zube et David Lessard lun. au mar. de

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes.

NOTRE RUBRIQUE

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

a été spécialement créée pour établir un lien entre nos lecteurs et les institutions ou maisons d'affaires. Les annonces publiées sous cette rubrique coûtent 2,50\$ la ligne agat. Nous accordons la commission habituelle aux agences de publicité.

La date limite pour la réception de ces annonces est fixée à 48 heures avant la parution.

Pour renseignements et réservations,
contactez

Micheline Turgeon à 842-9645

LE DEVOIR

211 rue du St-Sacrement Montréal, Québec H2Y 1X1

"Conformément aux exigences relatives à l'immigration au Canada, ce poste est offert aux citoyens canadiens et aux résidents permanents."

Au département de psychologie

POSTE DE PROFESSEUR INVITÉ EN PSYCHOLOGIE DU DÉVELOPPEMENT

Poste accessible aux femmes et aux hommes.

Fonctions et cadre de travail:

Enseignement, recherche et services à la communauté.

Exigences:

Doctorat en psychologie ou l'équivalent avec spécialisation en psychologie du développement; connaissances approfondies dans les secteurs du développement cognitif, social et affectif, et aptitudes à participer à la supervision d'étudiants gradués dans ces secteurs.

Date d'entrée en fonction: 1er septembre 1986.

Traitement: Selon la convention collective SPUQ-UQAM.

Les candidats sont priés de faire parvenir un curriculum vitae détaillé, avant le 30 juin 1986, à:

Monsieur Paul Maurice, directeur, Département de psychologie
UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL, C.P. 8888, Succursale 'A'
Montréal (Québec) H3C 3P8

Université du Québec à Montréal

La Commission Scolaire de Avalon Nord, Spaniard's Bay, Terre-Neuve

recherche un (e) ASSISTANT (E) PROFESSEUR BILINGUE

pour une classe intensive d'IMMERSION EN FRANÇAIS, de 7e année (Secondaire I) pour l'année scolaire 86-87.

Salaire: \$12,000.

Qualifications: Le candidat doit avoir complété ses études secondaires, le complément du CEGEP ou une à deux années d'études supérieures serait un atout mais non nécessaire.

Faire parvenir curriculum vitae à:

Commission Scolaire Avalon Nord
a/s Dr. G.L. Young
C.P. 500
Spaniard's Bay, Terre-Neuve
A0A 3X0



COMMUNAUTÉ RÉGIONALE DE L'OUTAOUAIS

TECHNICIEN EN SYSTÈME

Fonctions:

Effectuer les travaux de nature technique relatifs au fonctionnement des équipements et logiciels du service de l'informatique ainsi que des travaux relatifs à l'administration des bases de données. Le titulaire est responsable de la performance du système en ce qui a trait au temps de réponse accordé aux usagers, à l'intégrité des données et à la sécurité du centre informatique. Également, assurer la formation et le support au personnel des groupes de développement et d'exploitation en ce qui concerne l'utilisation des différents outils et équipements disponibles.

Qualifications:

- Diplôme d'études universitaires (B.A.C.) en informatique;
- Minimum de quatre (4) années d'expérience dont deux (2) en gestion de système d'exploitation et de système de base de données;
- Connaissance du système d'exploitation Unix — Système V de AT & T et Berkeley 4.2;
- Connaissance des langages de programmation Fortran 77 et C;
- Connaissance des bases de données relationnelles.

Durée de l'emploi:

Dix-huit (18) mois.

Salaire:

DE: \$30,872. A: \$38,402.

Inscription:

Les personnes intéressées devront faire parvenir leur curriculum vitae avant 16h30 le 26 juin 1986, au directeur du personnel de la Communauté régionale de l'Outaouais, Maison du Citoyen, suite 500, 25, rue Laurier, Hull, Québec J8X 4C8.

Téléphone: (819) 770-1380
Concours no 674

C.L.S.C.

Points de services

Farnham - Cowansville - Bedford

LE C.L.S.C. DE FARNHAM RECHERCHE

SIX (6) OMNIPRATICIENS (NES) À TEMPS COMPLET (35 HEURES/SEMAINE)

Le C.L.S.C. de Farnham est un C.L.S.C. implanté depuis 13 ans. Le territoire desservi s'est toutefois étendu et il dessert actuellement une population d'environ 48,000 habitants. Le territoire du C.L.S.C. de Farnham compte trois bassins industriels (Farnham, Cowansville et Bedford); le reste du territoire étant rural.

Le C.L.S.C. a maintenant trois (3) points de services: Farnham, Cowansville et Bedford et nécessite donc de nouveaux effectifs médicaux.

FONCTIONS:

- Participer à la distribution des services et programmes suivants:
 - Services de santé courants (sans rendez-vous)
 - Santé au travail
 - Programmes de prévention selon les différents groupes d'âge
 - Éducation à la santé

EXIGENCES:

- Capacité et intérêt à travailler avec d'autres intervenants de la santé
- Conception de la santé qui soit communautaire et sociale

ENTRÉE EN FONCTION:

— Dès maintenant

RÉMUNÉRATIONS:

Honoraires fixes. Selon les normes du M.A.S.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae à, ou communiquer avec:

DR MARYSE MESSIER
Chef du Département de Médecine Générale
ou Dr Josée Courchesne
C.L.S.C. DE FARNHAM
455, rue Yamaska Est
FARNHAM (Québec)
J2N 1J2
Tél.: (514) 293-3622

ORA INC., compagnie montréalaise de R & D en intelligence artificielle, demande

LINGUISTE-INFORMATICIEN(NE)

pour réalisation de systèmes de traitement automatique des langues naturelles.

Qualifications:

- grade supérieur en linguistique-informatique;
- au moins deux (2) ans d'expérience dans la réalisation de systèmes de synthèse et d'analyse de textes par ordinateur;
- pratique de la programmation LISP ou PROLOG

Qualifications particulières:

- bilingue (français / anglais)
- spécialisation ou connaissance du traitement du français et de l'anglais;
- solides connaissances de la linguistique formelle et de la logique.

Salaire:

30 000 à 35 000 K selon l'expérience.

Envoyer curriculum vitae et liste de publication à:

ORA Inc.,
605 de l'Épée
Outremont, Qué.
H2V 3T7



Le Collège Lafleche, établissement privé d'enseignement collégial, situé à Trois-Rivières est à la recherche d'un(e)

DIRECTEUR (TRICE) DES SERVICES AUX ÉLÈVES

Le poste

Sous la supervision du directeur général, le (la) directeur(trice) de services aux élèves est responsable de la planification, l'organisation et l'évaluation de l'ensemble des services aux élèves. Entre autres, il (elle) est responsable des services personnels (prêts et bourses, logement, santé) et des services communautaires (projets étudiants, ateliers culturels, sportif, social et de l'information).

La personne recherchée

La personne recherchée possède une formation universitaire de premier cycle ou l'équivalent, dans un champ de spécialisation appropriée.

Elle a à son actif une expérience minimale de cinq ans dans le domaine des services aux élèves ou dans un domaine connexe du secteur scolaire.

Rémunération et avantages sociaux

Selon la politique en vigueur au Collège.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur «curriculum vitae» au plus tard le 24 juin à:

Collège Lafleche
Concours D.S.E.
1687, Du Carmel
Trois-Rivières
G8Z 3R8

DIRECTEUR DU CENTRE DE RECHERCHE EN IMMUNOLOGIE

L'entreprise:

Organisme hybride unique en son genre au Québec, l'Institut Armand-Frappier joue le rôle de chef de file dans le domaine de la recherche en microbiologie, immunologie et biotechnologie. En plus de ses activités de recherche, d'enseignement et de services à la communauté, l'Institut gère d'importantes activités de productions de divers biens et services spécialisés.

Le défi:

Sous l'autorité du directeur adjoint à l'enseignement et à la recherche, le directeur du Centre de recherche en immunologie élabore et anime les programmes de recherche, d'enseignement et de services communautaires de son centre en tenant compte des objectifs de l'Institut et des ressources disponibles. Il collabore également au développement de l'ensemble de l'Institut.

Le candidat

Détenteur d'un diplôme de 3e cycle dans une discipline appropriée, bilingue, le candidat a joué un rôle de leader scientifique dans son domaine. Une expérience administrative sera un atout en sus d'une solide expérience scientifique et de réalisations concrètes.

Traitement:

Selon l'expérience et l'échelle de salaire en vigueur à l'Institut Armand-Frappier (réseau de l'Université du Québec).

Veillez adresser votre curriculum vitae, le résumé de vos activités de recherche, la liste de vos publications et trois (3) lettres de recommandation avant le 15 juillet 1986 à:

Service des ressources humaines
INSTITUT ARMAND-FRAPPIER
531, boulevard des Prairies
Laval-des-Rapides
Laval (Québec) H7N 4Z3

Université du Québec
Institut Armand-Frappier

NOTAIRE

Pour études située au centre-ville.

Expérience 5 ans.

Très bon examinateur de titres de propriétés.

Confidentialité assurée.

Faire parvenir curriculum vitae au:

DOSSIER 1319
Le Devoir
C.P. 6033,
Succ. Place d'Armes
Montréal, Qué. H2Y 3S6

Le Conseil Scolaire
Catholique de Port au Port
est à la recherche

d'un(e) enseignant(e)

pour l'école Primaire Ste-Anne (École française minoritaire) dans la communauté de La Grand-Terre.

L'École Ste-Anne a une population scolaire de 39 élèves (de la maternelle à la deuxième année) et est située sur la péninsule de Port au Port à 65 km de Stephenville, Terre-Neuve.

Les personnes intéressées sont priées de s'adresser à:

MR. ANDREW D. BUTT,
SUPERINTENDENT
PORT AU PORT R.C. SCHOOL BOARD
P.O. DRAWER 510
STEPHENVILLE, NF A2N 3B4

DIRECTEURS ADJOINTS pour l'Institut Canadien de l'information scientifique et technique

L'Institut

Le Conseil national de recherches du Canada a besoin de deux directeurs(trices) adjoint(e)s pour l'Institut canadien de l'information scientifique et technique (ICIST), à Ottawa. Cet Institut a pour tâche de promouvoir l'utilisation de l'information scientifique et technique et d'assurer les services permettant de répondre aux besoins du Canada dans ce domaine.

Les postes

Sous l'autorité du directeur, les directeurs(trices) adjoint(e)s agissent à titre de conseillers(ères) en matière de politiques; de coordination des politiques, de planification stratégique et de gestion des ressources humaines et financières. En outre, ils(elles) sont chargés(e)s de planifier, organiser, diriger et contrôler, pour l'un(e), les activités relatives aux services et aux systèmes et, pour l'autre, le développement des ressources. Chacun des programmes compte un effectif d'environ 100 personnes.

Les exigences

Les candidat(e)s doivent posséder un diplôme en science ou en génie ainsi qu'un diplôme en bibliothéconomie/science de l'information et s'être établi une solide réputation dans le domaine de la gestion d'un organisme comparable. La connaissance de la langue anglaise et de la langue française est essentielle. Toutefois, la formation linguistique pourra être assurée aux frais du CNRC.

Le SALAIRE sera déterminé en fonction de la formation et de l'expérience et comprend une gamme complète d'avantages sociaux dont une aide à la réinstallation.

PRIÈRE D'ADRESSER un curriculum complet au
Gestionnaire,
Bureau d'emploi,
Conseil national de recherches du Canada,
Ottawa, Ontario, K1A 0R6.

Veillez mentionner la référence
CT-86-29/30.



Conseil national
de recherches Canada

National Research
Council Canada

Canada

UNIVERSITÉ
CONCORDIA

Poste d'enseignement en cinéma d'animation

Le Département de cinéma et de photographie de la Faculté des beaux-arts sollicite des candidatures à un poste permanent; sujet à être ré-examiné, de professeur adjoint en cinéma d'animation offert à compter de l'année universitaire 1986-1987. La personne choisie devra enseigner dans les programmes de Majeure et Mineure en cinéma d'animation et participer à l'administration des programmes de cinéma d'animation et de production de films. La personne choisie devra aussi continuer à faire sa production artistique tout en enseignant.

Il est avantageux d'avoir de l'expérience de l'enseignement ainsi que des antécédents artistiques variés et d'être bilingue. La compétence dans divers domaines du cinéma d'animation, comme en cinéma expérimental ou en tirage optique, constitue un atout.

Le Département recherche un professeur-artiste à l'imagination et à la sensibilité créatrices, apte à collaborer à l'expansion d'un programme de cinéma d'animation qui fait figure de proue au Canada et à lui donner un identité et une orientation tant artistiques que pédagogiques. Conformément aux règlements canadiens de l'immigration, cette annonce s'adresse aux citoyens canadiens et aux résidents permanents.

Envoyer toute correspondance à M. André Herman, professeur agrégé, Département de cinéma et de photographie, Bureau VA-259, Université Concordia, 1455, boul. de Maisonneuve Ouest, Montréal (Québec) H3G 1M8. La date de clôture des candidatures est le 25 juin 1986.

SPORTS

Les Blues protestent

Les Red Wings se paient Jacques Demers

DETROIT (AP) — Les Red Wings de Détroit, de la Ligue nationale de hockey, ont annoncé hier l'embauche de Jacques Demers à titre d'instructeur.

Ils ont fait signer à l'ancien pilote des Blues de St. Louis un contrat de cinq ans évalué à \$1.1 million, ce qui fait de Demers un des pilotes les mieux payés de la LNH.

Demers était l'un des moins bien payés avec les Blues, ayant touché environ \$70,000 la saison dernière, et il ne s'est pas caché pour dire qu'il était passé aux Red Wings pour l'argent.

La nouvelle a été confirmée par le directeur général de l'équipe, Jimmy Devellano, lors d'une conférence de presse.

Qualifiant Demers de « meilleur instructeur dans le monde du hockey », Devellano a déclaré: « Ce contrat prouve qu'il sera ici pour un bon bout de temps. »

Demers est ainsi devenu le 20e instructeur de l'histoire des Red Wings et le quatrième en un an.

« Qui a-t-il de mal à vouloir améliorer son sort? », a déclaré Demers. Je n'ai placé de fusil à la tête de personne. Je voulais ce qu'il y avait de mieux pour Jacques Demers, c'est tout. »

Le propriétaire des Blues, Harry

Ornest, a cependant accusé les Red Wings de maraudage.

« C'est un geste difficile à accepter », a dit Ornest. C'est du maraudage. Les Red Wings ne nous ont jamais demandé la permission de discuter avec lui. »

L'agent de Demers, Art Kaminsky, a pour sa part indiqué que son client n'avait jamais signé une prolongation de contrat avec les Blues et que les Red Wings ne pouvaient donc pas être coupables de maraudage.

Le 28 janvier, Ornest avait annoncé que le contrat de Demers était prolongé d'un an et qu'il expirerait à la fin de la saison 1989.

Cette prolongation de contrat prévoyait une augmentation de salaire non divulguée.

La LNH devra vraisemblablement trancher la question. Si les Red Wings sont coupables de maraudage, les Blues pourront probablement exiger des Red Wings un choix au repêchage.

Les Red Wings auront le tout premier choix lors du repêchage des joueurs amateurs, la semaine prochaine à Montréal.

Les Red Wings ont terminé la saison 1985-86 au dernier rang du classement général de la LNH avec la pire fiche de leur histoire. Ils n'ont remporté que 17 de leurs 80 matches.

Demers, qui est âgé de 41 ans, a conduit les Blues, une équipe sans joueur vedette, à la finale de la conférence Clarence-Campbell, lors des dernières séries de la Coupe Stanley, pour les voir être éliminés en sept matches par les Flames de Calgary.

Demers a dirigé les Blues lors des trois dernières saisons.

Il a promis de faire aussi des Red Wings une équipe gagnante.

« Je n'ai pas vraiment besoin de faire de promesses ou de me vendre », a dit Demers, un des trois finalistes au titre d'instructeur par excellence de la LNH, en 1985-86. Tout ce que je peux dire pour l'instant est que nous ferons mieux que dans le passé. »

« Les Red Wings ne forment pas une grande équipe, mais une bonne équipe que nous allons améliorer. »

Les Red Wings ont remercié trois pilotes depuis l'été dernier et ont présenté la pire fiche de la LNH en 1985-86, 17-57-6.

Brad Park, qui occupait les fonctions de pilote et directeur du personnel, a été congédié le 3 juin après que l'équipe eût présenté un dossier de 8-29-2 sous son règne.

Il avait succédé, le 29 décembre 1985, à Harry Neale, qui avait lui-même remplacé Nick Polano, l'été dernier.

Le Grand Prix du Canada

Les essais se déroulent sous la pluie

GUY ROBILLARD

(PC) — Le Grand Prix Labatt du Canada s'est engagé hier par des qualifications qui n'avaient probablement aucune signification.

La piste était détrempée par une bruine presque continue, et selon Ayrton Senna, le plus rapide en 1:27.42, les chronos devraient être de quatre à cinq secondes plus rapides aujourd'hui, s'il fait beau comme prévu; le record de 1:24.56 établi l'an dernier par le regretté Elio de Angelis, également sur Lotus-Renault, serait ainsi battu.

La course de dimanche devrait être disputée par beau temps, de sorte que les enseignements tirés des essais d'hier n'aient pas beaucoup d'utilité.

Senna est allé encore plus loin en mentionnant que de toute façon cette année, « les essais ne servent qu'à faire plaisir aux préparateurs et mécaniciens qui compétitionnent entre eux ». Ce qu'il veut dire, c'est qu'une fois en course, les pilotes doivent conduire en fonction de l'économie d'essence.

« Le seul avantage d'être qualifié premier à Montréal, raconte celui qui a réussi l'exploit lors des trois premiers Grands Prix de la saison, c'est de pouvoir éviter un éventuel accident de départ. Par la suite, à cause des problèmes de freins et de consommation d'essence, un gars qualifié aussi loin qu'en 10e place mais comptant sur une meilleure voiture a autant de chances de rem-

porter la course. »

Senna a réussi son temps à la toute fin des essais lorsqu'il a pu utiliser ses pneus de qualification pendant cinq minutes sur une piste rendue plus sèche par l'arrêt du crachin. N'aurait-il été de quelques incidents qui ont retardé le déroulement des essais, les pilotes n'auraient jamais pu profiter de ces conditions plus favorables et l'ordre des meilleurs n'aurait pas été le même.

Double vainqueur ici, Nelson Piquet, sur Williams-Honda, a suivi Senna en 1:28.58. Stefan Johansson, au volant d'un Ferrari toujours à l'aise sur le circuit Gilles-Villeneuve, a pris la troisième place en 1:28.88, huit millièmes de secondes devant Nigel Mansell, sur la deuxième Williams. Les Ferrari ont perdu six tours au cours de la journée et selon le directeur d'écurie Marco Piccinini, « il semble que ce soit toujours le même problème ». Les turbos chauffaient déjà anormalement des que les voitures quittaient les puits.

Senna-Piquet, ce sont donc deux Brésiliens en avant.

« Il n'y a pas de rivalité spéciale entre Nelson et moi, assure Senna. C'est une invention de journalistes. Notre rivalité n'intéresse que les Brésiliens. »

Lors des derniers essais aujourd'hui, Senna redoute dans l'ordre les Williams, McLaren et Benetton, qu'il estime les plus rapides.

« Mais en course, dit-il, c'est une toute autre affaire et les meilleures voitures sont les McLaren suivies des Williams. »

Senna s'attend à ce que la course soit encore plus dure que l'an dernier pour les freins et la consommation d'essence. Par contre, il trouve le revêtement du circuit de qualité.

Quant à savoir ses impressions d'être retour à Montréal, il a répondu: « C'est froid et trempé. »

Le président de la Brasserie Labatt et grand manitou du Grand Prix du Canada, M. Pierre Desjardins, n'a guère prisé qu'une brasserie rivale, Molson, émette un communiqué mercredi pour faire savoir qu'elle était prête à présenter une course de formule Indy sur le circuit Gilles-Villeneuve sans réclamer de subventions.

« On aurait pu attendre à la semaine prochaine », a déclaré Desjardins, qui ne tient pas à partager le site du Grand Prix avec une course Molson-Indy qui serait présentée à l'automne.

« Nous avons établi notre propre infrastructure ici », a-t-il souligné.

La veille, le directeur des promotions chez Labatt, Roger Doré, avait expliqué que contrairement à ce qu'on entend depuis quelques jours, loin de coûter des sous aux contribuables, le Grand Prix leur permet d'économiser de l'argent par les taxes directes qu'il verse à la ville de Montréal et les retombées indirectes de plus de \$30 millions qu'il suscite.

« Nous demandons simplement à des associés en affaires (les gouvernements) de réinvestir une partie de leurs profits dans notre événement pour qu'il continue à leur rapporter de l'argent », avait expliqué Doré.

HORS-JEU

À la demande populaire...

JEAN-LUC DUGUAY

Il y a quelque temps, j'invitais M. Jacques Beauchamp, dit La Plume, à rédiger cette chronique, ce à quoi il a consenti. Les réactions ont été plus que favorables: coups de fil et lettres de félicitations sont parvenus au DEVOIR, ce qui n'est pas très élogieux pour le titulaire régulier de cette chronique. Mais, enfin, comme j'ai l'humilité bien ancrée, je cède à la demande populaire et vous propose cette semaine en rappel la prose unique du chroniqueur sportif le plus lu et le plus admiré au Québec.

Mon petit doigt me dit que la voiture la plus rapide va remporter dimanche après-midi le Grand Prix du Canada sur l'île Notre-Dame.

Hubie Brooks frappe comme un déchaîné depuis le début de la saison avec le résultat que le Canadien a remporté la coupe Stanley.

Je ne sais pas si les joueurs des Oilers d'Edmonton prennent de la drogue mais une chose est certaine: s'ils n'en prennent pas, il y en a d'autres qui en prennent et peut-être plus près de vous que vous le pensez.

À ne pas inviter au même party: Guy « le Cerf-volant » Émond et Luciano « la Barbe » Pavarotti.

Puisqu'il est question de soccer, je tiens à féliciter l'équipe du Canada qui ne nous a pas fait honte au Mexique, même si elle n'a pas touché une fois le fond du filet en trois matches. Les p'tits gars de chez nous ont prouvé qu'ils avaient du cœur au ventre en n'attrapant pas la turista.

C'est tout un party que Georges « Ti-casse » Giguère, la dynamo de Victoriaville, a organisé pour ses citoyens de l'âge d'or de la ville. Il y en a qui cherchent encore leurs dentiers dans la piscine.

Dickie Moore me faisait remarquer récemment que les jeunes hockeyeurs d'aujourd'hui ont le même âge que lui il y a une quarantaine d'années.

À propos de Dickie Moore, Guy Lafleur (il n'a pas encore digéré l'attitude du Forum) vient de s'acheter une pétillante Mercedes.

Gerry « les Oreilles » Bolduc, le meilleur golfeur à l'est de Brossard, n'en revient pas encore de la température de grêle. Il a voulu garder un grêlon de la grosseur d'une balle mais a oublié de le faire congeler. Meilleure chance la prochaine fois.

Puisqu'il est question d'oreilles, j'ai entendu dire que

le soccer était très populaire au Brésil. « C'est leur hockey à eux », m'a confié Georges Schwartz.

Je ne sais pas ce que vous en pensez mais j'ai l'impression que le Canadien va encore remporter la coupe Stanley l'an prochain.

Maurice « Mad Dog » Vachon a prouvé qu'il avait de la classe à revendre en ne frappant pas une petite fille qui lui demandait un autographe. On dira ce qu'on voudra mais les lutteurs sont aussi des êtres humains.

Une prédiction: la carrière de Jack Dempsey tire à sa fin.

Dale Hunter, la petite peste des Nordiques, voulait aller passer quelques semaines en Europe mais il a changé d'idée quand on lui a dit qu'il devait prendre l'avion ou le bateau.

Ti-Guy Émond a fait la passe l'autre soir dans un club d'Acapulco. Il a gagé que sa bîne sauterait plus haut que celle de son vieux ami, Johnny « les Nerfs » Courteau.

Aujourd'hui, c'est l'anniversaire de naissance de Gaston « le Prof » Longtin, un Lavallois qui est un bémol de la balle-molle. Gaston a peut-être 58 ans mais il paraît plus que son âge.

À propos de tennis, j'espère que Stéphane Bonneau (il a donné tout un « show » l'été dernier au parc Jarry) réussira l'an prochain à remporter le Grand Chelem, un exploit qu'aucun Québécois n'a encore réussi. François Godbout (il est plus en forme que jamais) m'a dit qu'Ivan Lendl pourrait être son plus sérieux adversaire.

« Ce n'est pas parce que je suis policier que je ne suis pas capable de voler. » C'est ce que m'a dit André « Cockpit » Groleau, un sergent du poste 44 qui suit des cours de pilote depuis 20 ans.

Mon espion à Sherbrooke me dit qu'il y a moins de mouches que jamais cet été dans les Cantons de l'Est, et ce pour la plus grande joie des pêcheurs.

Guy Carboneau n'a rien à se reprocher même s'il n'a pas été choisi le meilleur avant défensif du circuit John Ziegler. Dans mon livre à moi, « Carbo » (il passera l'été en juillet et en bermudas) est tout un joueur qui vaut son égal et n'a pas son pesant d'or.

Pour terminer, j'ai une question à poser aux hommes de chevaux: comment se fait-il que l'autre soir à Blue Bonnets dans la quatrième du sulky du favori avait une roue carrée?

Avec une victoire sur la RFA au Mondial

Le Danemark reste invaincu

QUERETARO, Mexique (AP) —

Mais qui donc arrêtera les Danois? Hier au stade de Queretaro, ils ont battu assez aisément les Allemands de l'Ouest 2-0, et ont du même coup pris la première place du groupe de la mort — le groupe E — en gagnant leurs trois matches, comme le Brésil.

Contre les Allemands, les Danois ont joué comme ils l'entendaient, alternant à merveille les passes courtes, les passes longues, un solide jeu collectif et de splendides actions individuelles.

Jesper Olsen (44e minute sur tir de pénalité), puis Eriksen (63e), ont concrétisé au tableau d'affichage cette domination.

On avait craint que ce match ne soit qu'une vilaine partie de qui perd gagne, l'une et l'autre équipe ayant tout intérêt à perdre pour prendre la seconde place du groupe et ainsi ren-

contrer le Maroc en huitièmes de finale, au lieu de l'Espagne, qui devait échoir au premier du groupe.

Il n'en fut rien, au grand bonheur des spectateurs du stade de Queretaro, qui auront assisté à une rencontre de belle facture.

Le premier quart d'heure a été à l'avantage des Danois, les Allemands ne parvenant qu'avec difficulté à franchir la ligne médiane.

Laudrup a marqué à la 16e minute un but superbe que l'arbitre a refusé pour hors-jeu.

Les Allemands sont alors revenus à la charge: Allofs a manqué la cage danoise alors qu'il avait fait le plus dur et se trouvait presque seul dans la surface.

Le même Allofs a inquiété Høgh, le gardien danois, à la 21e minute, après une touche.

Puis Berthold a obtenu un corner après que Høgh eût de justesse dé-

tourné un ballon dangereux. Brehme, à la 29e minute, a décoché un tir puissant qui s'est écrasé sur la barre transversale.

Les Allemands ont resserré les rangs en défense après le premier quart d'heure, ce qui a freiné les ardeurs offensives danoises.

Jesper Olsen a marqué le premier but danois sur penalty (44e), après que Morten Olsen eût été fauché par Rolff dans la surface de réparation.

La seconde période a commencé à vive allure, les deux équipes se créant de bonnes occasions dès les premières minutes.

Finalement, à 63e minute, Eriksen, rentré à la mi-temps à la place d'Elkjær, a marqué le deuxième but danois sur un centre d'Arnesen, très bien lancé par Molby.

Il leur faudra encore travailler s'ils veulent n'être pas inquiétés, en huitièmes, par le surprenant Maroc.

AVIS PUBLICS

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-05-03597-869 FRANCO OCCHIUTO

Partie demanderesse

LOUIS LEFEBVRE, DOMENIC MANZO,

Partie défenderesse

CORPORATION PROFESSIONNELLE DES NOTAIRES DU QUÉBEC,

Mis-en-cause.

ASSIGNATION

ORDRE est donné à LOUIS LEFEBVRE de comparaître au greffe de cette cour situé au 1^{er} étage, rue Notre-Dame, à Montréal, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans Le Devoir.

Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été remise au greffe à l'intention de LOUIS LEFEBVRE.

Lieu: Montréal Date: 4 juin 1986

M. MARTIN, P.A.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE (DIVISIONS DES DIVORCES)

NO: 500-12-144029-851 MADAME AUDETTE MANON,

Requérante

-vs- WALTER F. STONECHILD,

Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR L'intimé WALTER F. STONECHILD est par les présentes requis de comparaître dans un délai de soixante (60) jours de la date de la publication d'une copie de la requête en divorce à été déposée à la Division des Divorces à son intention. PRENEZ DE PLUS AVIS qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accordant les mesures accessoires qu'il (elle) sollicite contre vous.

MONTRÉAL, ce 31ème jour de juin 1986.

JUGE BERNARD GRATTON

LAFORÊT, BOYANER SPINWALL & LANDRY

6655, Ch. Côte-des-Neiges Bureau 405

Montréal (Québec) Tél: 731-3234

JOSEPH NORMAND MICHEL NAUD

PRENEZ AVIS que Joseph Normand Michel Naud, domicilié au 1829 rue

Picard, appartement 2, cité et district de Montréal, s'adressera au

Ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de JOSEPH NORMAND MICHEL CLARK.

Montréal, ce 3 juin 1986.

Lord, Lefebvre & Goulet

Procureurs du requérant

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

NO: 500-02-01557-866

CENTRE DE LA MAISON E. BEAU-CHESNE INC.,

demanderesse

-vs- DANIEL LESSARD,

défendeur

ORDONNANCE

ORDRE est donné à la partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette cour situé au 1^{er} étage, rue Notre-Dame, à Montréal, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal « LE DEVOIR ».

Une copie de la déclaration a été remise au greffe à l'intention de Daniel Lessard, partie défenderesse.

Lieu: St-Julie Date: 15 mai 1986.

M. MARTIN, P.A.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL

PRENEZ AVIS que la cessionnaire, TRANSPORT LEO ST-PIERRE

L.T.E.E., route 309, Lac des Iles, Co. Labelle, Qc. J0W 1J0, s'adressera à la Commission des Transports du Québec afin d'obtenir l'autorisation que lui soient transférés, les droits, titres, intérêts et privilèges rattachés au certificat 0007, permis M-507146

(région 07) détenu par R.R.F. PERIER INC., route 117, R.R. d'Ingraham, Co. Labelle, Qc. J0T 1T0.

La requérante demande l'application de l'article 85 des Règles de pratique et de régie interne de la CTQ quant à l'entrée en vigueur immédiate de la décision.

Toute personne intéressée peut intervenir à la présente demande dans les cinq (5) jours suivants la deuxième publication de cet avis, en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, au 505^e étage, rue Sherbrooke, Montréal, Province de Québec.

1ère parution: 13 juin 1986. 2ème parution: 14 juin 1986. CORBEIL, GROLEAU & DUFRESNE Procureurs de la requérante.

AVIS DE PRÉSENTATION D'UN PROJET DE LOI D'INTÉRÊT PRIVÉ

Avis est par les présentes donné que RESSOURCES CHESBAR INC. (Libre de responsabilité personnelle); régie par la Loi sur les compagnies minières (L.R.Q., c. C-47), s'adressera à l'Assemblée nationale du Québec pour faire adopter un projet de loi lui permettant d'être continuée sous la Partie 1A de la Loi sur les compagnies (L.R.Q., c. C-38). Ledit projet de loi sera présenté par le député Reed Scowen.

Toute personne qui a des motifs d'intervention sur le projet de loi doit en informer le directeur de la législation à l'Assemblée nationale.

Les procureurs des requérants BELANGER, SAUVÉ

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-12-152252-866

PRESENT: Prototatone-adjoint

ANNIE ARC

Partie demanderesse

-vs- RICHARD DILHAIRE

Partie défenderesse

ASSIGNATION

ORDRE est donné à RICHARD DILHAIRE de comparaître au greffe de cette cour situé au 1^{er} étage, rue Notre-Dame, à Montréal, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir.

Une copie de l'action en divorce a été remise au greffe à l'intention de Richard Dilhaire.

Lieu: Montréal Date: 4 juin 1986.

M. MARTIN, P.A.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-12-152299-867

PRESENT: Prototatone-adjoint

DAME KIM YEOMAN, résidente et domiciliée au 550 Lakeshore, Dorval, district de Montréal,

Partie demanderesse

-vs- DARCY ANDERSON de domicile inconnu

Partie défenderesse

ASSIGNATION

ORDRE est donné à DARCY ANDERSON de comparaître au greffe de cette cour situé au 10^e étage, rue St-Antoine, Montréal, salle 1.100 dans les 30 jours de la date de la publication du présent avis dans Le Devoir.

Une copie des procédures de la requête en divorce a été remise au greffe à l'intention de ledit DARCY ANDERSON.

Lieu: MONTRÉAL Date: 4 juin 1986.

DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.

AVIS par les présentes donné que le contrat de vente en date du 18 avril, 1986 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à SOL HEITNER & SONS INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, Québec le seizième jour de mai 1986, sous le numéro 3717218.

Ce seizième jour de mai 1986.

LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS

Nous donnons avis que LAURENT RÉGNIER, résident et domicilié au 195, boul. Belleroose est, app. 3, Vi-mont, Ville de Laval, Province de Québec, s'adressera au ministre de la Justice pour obtenir un décret changeant son nom en celui de LAURENT GRENIER.

Laval, 10 juin 1986

SAINT-AUBIN LONDEI CHARBONNEAU & LAPLANTE

Procureurs du requérant

DENISE MILLETTE-PROVOST

(adresse inconnue)

Prenez avis que la requête en radiation d'hypothèque (art. 805 C.P.C.) de Banque Nationale du Canada (dossier no. 700-05-000190-862) sera présentée pour adjudication à l'un des Honorables Juges de la Cour Supérieure, au Palais de Justice, du district judiciaire de Terrebonne, situé au numéro 400, rue La-Violette, à Saint-Jérôme, P.Q. J7Z 2T6, le 17 juillet à 9.00 a.m., et dont copies ont été déposées au greffe de la Cour Supérieure, district de Terrebonne, à votre intention.

Saint-Jérôme, le 4 juin 1986

ANDRÉ CLERMONT, notaire